

LE DOSSIER

LE DOSSIER D'où vient l'argent des Rennais

- 7 **Luc Arrondel** *Qu'est-ce qu'être riche ?*
 - 12 **Yves Morvan** *D'où vient le revenu des Rennais*
 - 18 **Yves Morvan** *La carte rennaise des riches et des pauvres*
 - 29 **Gauthier Aubert** *Quartiers riches, quartiers pauvres : une très vieille histoire*
 - 35 **Gauthier Aubert** *Quatre riches Rennais à travers les siècles*
 - 41 **René Péron** *Les vitrines de l'aisance et de la pauvreté*
 - 46 **Claude Champaud** *Patrons rennais : les clés de quelques succès*
 - 51 **Florent Guénard** *Le retour du désir d'égalité*
 - 55 **Loïc Richard** *Pour atténuer les inégalités: des tarifs modulés*
 - 58 **Gilles Cervera** *« Vous savez que c'est d'une richesse incroyable par ici »*
 - 62 **Loïc Richard** *Vivre avec 300 € par mois : l'expérience de Pauline*
- PORTFOLIO
- 64 **Delphine Dauphy** *Regards sur l'aisance*

D'OÙ VIENT L'ARGENT DES RENNAIS ?





Photo Delphine Dauphy

Qu'est-ce qu'être riche ?

RÉSUMÉ > *La richesse est une grandeur relative, qui n'est pas facile à définir et dont la perception varie selon la position qu'on occupe dans l'échelle sociale. Quelques certitudes toutefois : les plus riches le sont de plus en plus ; l'importance de l'héritage dans les fortunes qui n'avait cessé de décliner au cours du 20^e siècle est repartie de plus belle ; et si Bernard Arnault plaçait tous ses avoirs sur un livret de Caisse d'Épargne, il toucherait 32,50 dollars par seconde...*



TEXTE > **LUC ARRONDEL**

Marguerite Duras écrivait dans *Des journées dans les arbres* : « On est tous pareils, tous des gens d'argent. Il suffit de commencer à en gagner. » Mais combien faut-il gagner pour être un homme d'argent, combien faut-il posséder pour être riche ?

Qu'entend-on tout d'abord par richesse¹ ? Au sens économique du terme, le patrimoine s'entend comme l'ensemble des avoirs du ménage qui sont susceptibles de générer des ressources futures : livrets d'épargne, valeurs mobilières, assurances vie, logements, actifs professionnels, œuvres d'art, or, biens durables... Mais d'autres avoirs pourraient être intégrés dans la richesse des ménages même s'ils sont plus difficiles à mesurer comme, par exemple, les droits à la retraite ou encore le capital humain – pour faire court le diplôme, l'expérience professionnelle, le talent, les prédispositions –, deux composantes également sources de revenus futurs. Mais ils se différencient des autres actifs par le fait qu'ils ne peuvent être transmis : ils sont « incorporés » à l'individu.

Luc Arrondel est directeur de recherche au CNRS, économiste à l'École d'économie de Paris (PSE). Il participe également aux activités de la Maison des sciences de l'homme Ange-Guépin à Nantes. Ses travaux portent sur le patrimoine des Français et les comportements de l'épargnant.

1. Arrondel L., Masson A. et D. Verger, « Le patrimoine en France : état des lieux, historique et perspectives », *Économie et Statistique*, 2009, n° 417-418, 3-25





« Ah ! si j'étais riche »

La richesse est par définition une grandeur relative. Les enquêtes d'opinion montrent qu'on considère quelqu'un de riche de manière différente le long de l'échelle sociale. Par exemple, les gens plutôt aisés considèreront qu'être riche correspond au double de leur patrimoine. Par ailleurs, les gens pauvres ont tendance à sous-estimer les fortunes des plus aisés alors qu'inversement les gens riches surestiment les avoirs des moins dotés. Autant d'éléments qui rendent subjectif le concept de richesse².

Pour définir les riches, Tony Atkinson économiste anglais spécialiste des inégalités propose le critère suivant qui présente, entre autres avantages, sa simplicité : un ménage est considéré comme fortuné si le patrimoine détenu peut lui permettre d'envisager une vie entière de loisirs³. Dans ce cas, le niveau à atteindre équivaut à la somme (non actualisée au taux d'intérêt) des revenus du travail (après impôts) du ménage sur son cycle de vie. Cette conception de la richesse est d'ailleurs partagée par d'autres économistes plus anciens comme Thorstein Veblen⁴ qui déjà à la fin du 19^e siècle écrivait dans *Théorie de la classe de loisir* : « une vie de loisir est le témoignage tout indiqué et parfaitement probant de la puissance pécuniaire, et donc de la puissance tout court... ».

Pour la France, si l'on considère un ménage⁵ de revenu moyen après impôts (environ 31 000 € en 2010), le montant requis pour une vie économique de soixante ans (disons de 20 à 80 ans) est d'environ 1,8 millions euros ; si l'on veut vivre sa vie comme un cadre (très) supérieur (80 000 € annuel en moyenne), le patrimoine nécessaire sera de 4,8 millions d'euros. Si l'on veut également assurer une vie de loisirs à ses enfants et au même niveau que le sien, il faudra multiplier ces sommes par le nombre de ses bambins⁶.

Pour certains, cela peut paraître beaucoup, mais pour d'autres moins. Ainsi, Franck Riboud, le patron de Danone, avait perçu environ 4,4 millions d'euros en 2009. Jean Dujardin, l'« Artist » le mieux payé en 2010 n'était pas resté « muet » puisqu'il avait touché la même somme, qui correspondait (avant impôts) à une vie entière de loisirs d'un ménage percevant environ 73 000 euros de revenu annuel (avant impôts). Toujours plus haut, dans le sport de haut niveau, le monde du football n'est pas en reste puisque Samuel Eto'o a négocié en Russie un salaire de 20 millions d'euros annuel en 2011 et le

joueur le mieux payé de la planète, Lionel Messi du FC Barcelone, touche environ 31 millions d'euros par an (salaire et sponsoring). Ce ne sont plus là des riches mais des « Ultra riches » ou des « Hyper riches ». À quoi ressemble alors ce gotha des très très riches ?

Bienvenue au « Richistan » : les très riches en patrimoine⁷

Certaines sources statistiques « traquent » les individus les plus fortunés : Gemini, le classement *Forbes*⁸ et pour la France, les statistiques de l'ISF...

Depuis plusieurs années, les hommes qui selon *Forbes*⁸ se partagent les trois premières places du classement des plus grosses fortunes mondiales sont les Américains Warren Buffet (50 milliards de dollars en 2011)⁹, Bill Gates (56 milliards de dollars en 2011) et le Mexicain Carlos Slim Helú (74 milliards de dollars en 2011). Placés sur un livret de Caisse d'épargne rémunéré à 2,5 %, un patrimoine de 50 milliards de dollars rapporte 142 700 dollars de l'heure la première année, soit 39,50 dollars de la seconde (y compris jours fériés, chômés etc.)¹⁰.

Le premier Français au classement mondial est Bernard Arnault (LVMH), quatrième en 2011 avec 41 milliards de dollars (à peu près 2 % du PIB français). S'il plaçait tous ses avoirs chez l'Écureuil, Bernard Arnault empocherait 117 000 dollars par heure, soit 32,50 dollars par seconde. Liliane Bettencourt (L'Oréal), Française la plus riche du monde, est en quinzième position avec un patrimoine de 23,5 milliards de dollars.

2. Voir l'ouvrage de Thierry Pech, *Le temps des riches*, 2011, Seuil, Paris.

3. Atkinson, A.B. (1981), *The Economics of Inequality*, 2nd ed., Oxford University Press, Oxford.

4. Veblen, T. (1970), *Théorie de la classe de loisir*, Gallimard, Paris.

5. Que ce soit pour le patrimoine ou le revenu, nous raisonnerons au niveau du ménage, c'est-à-dire au niveau de l'ensemble des personnes vivant sous le même toit.

6. Cet amour filial n'est pas partagé par tous. Le romancier américain John Fante, fait dire dans la bouche de son héros dans *Le chien stupide* : "Elle m'avait donné trois fils et une fille, dont j'aurais joyeusement échangé n'importe lequel, voire les quatre, contre une Porsche neuve"

7. Frank, R. (2007), *Richistan : A Journey Through the American Wealth Boom and the Lives of the New Rich*, Crown.

8. <http://www.forbes.com/wealth/billionaires>

9. Warren Buffet qui affirme : « Une personne très riche doit laisser suffisamment à ses enfants pour qu'ils fassent ce qu'ils veulent mais pas assez pour qu'ils ne fassent rien. »

10. Ainsi, dans le film *Ah si j'étais riche* réalisé par Michel Munz et Gérard Bitton en 2002, Aldo Bonnard qui a gagné au Loto (joué par Jean-Pierre Daroussin) est tout surpris d'être encore plus riche après avoir placé sa fortune à 5% alors qu'il a mené grand train. Face à son conseiller financier qui lui fait état de ses plus-values, il s'exclame : "Donc quand on est riche cela ne s'arrête jamais..."

Les pauvres ont tendance à sous-estimer la fortune des riches ; ces derniers surestiment les avoirs des moins dotés.

Le Français le plus riche est Bernard Arnault. Il possède 41 milliards de dollars, 2% du produit intérieur brut français.

Nous nageons un peu dans ces chiffres astronomiques sans trop nous rendre compte de l'ampleur des sommes, un peu à l'image d'Oncle Picsou qui prenait des bains d'argent dans sa piscine pleine de pièces et de billets¹¹.

Les rapports sur la richesse du monde de Merrill Lynch dont la dernière livraison¹² date de 2011 sépare deux catégories d'individus : les HNWI (*High net worth Individuals*) dont la richesse financière est supérieure à 1 million de dollars et les UHNWI (*Ultra High net worth Individuals*) caractérisés par une richesse financière de plus de 30 millions de dollars. En 2007, avant la crise financière, on dénombrait 10,1 millions de HNWI dans le monde (103 300 de UHNWI) et près de 400 000 en France. La crise financière de 2008 a fait baisser cette population aux alentours de 8,6 millions et 346 000 en France. En 2010, les riches ont repris quelques couleurs puisqu'ils étaient de nouveau près de 11 millions (10,9 exactement) dont 396 000 en France.

Plus précisément, l'ISF en France était payé par les détenteurs d'un patrimoine imposable supérieur à 790 000 euros en 2010. 562 000 contribuables français l'avait payé, soit environ 2 % des ménages. À Rennes et sa couronne, on dénombre 2 152 ménages contribuant à l'ISF avec un montant moyen des patrimoines déclarés de 1,69 million d'euros.

Qui possède quoi en France ?

Revenons à des choses plus raisonnables et moins vertigineuses.

En France, le stock global de patrimoine brut (avant déduction des dettes) des ménages français selon la comptabilité nationale¹³ représentait 11,335 teras d'euros¹⁴ en 2010, montant qui a doublé en dix ans (doublement dû essentiellement à la hausse des prix de l'immobilier). Ce stock de patrimoine représente environ six fois le PIB français. L'encours des dettes se situait autour de 1,2 tera euros, ce qui laissait un patrimoine net de 10,103 tera euros. Rapporтер ces masses au revenu disponible des ménages de l'année est encore plus parlant¹⁵ : le stock de patrimoine brut représentait six fois le revenu en 2000 et près de neuf en 2010.

Comment les Français se partagent-ils cette « galette » ? Si l'on répartissait cette richesse brute de manière égale entre tous les ménages, chacun posséderait aujourd'hui près de 400 000 euros¹⁶ contre 226 000 dix

ans plus tôt. Mais la réalité est évidemment bien loin de cette répartition égalitaire : en fait peu possèdent beaucoup... « Les gens riches sont différents de vous et moi », disait Scott Fitzgerald à Hemingway

Pour analyser ces inégalités de patrimoine, on doit se tourner vers d'autres sources : les enquêtes de l'Insee réalisées tous les six ans depuis 1986 nous donnent une image représentative du patrimoine en France tel qu'il est déclaré par les ménages.

À partir de l'enquête « patrimoine » la plus récente qui date de 2010, on estime que la richesse brute moyenne en France vue des ménages eux-mêmes s'élève à environ 260 000 euros¹⁷. Ce chiffre est sans doute inférieur à la réalité (celle de la comptabilité nationale en particulier) car tous les ménages très riches qui pèsent beaucoup sur la valeur moyenne ne sont pas interrogés dans ces enquêtes et certains sous-estiment ou ont une connaissance imparfaite de leurs avoirs.

Un autre chiffre intéressant pour étudier la distribution des patrimoines consiste à mesurer la richesse qui sépare les Français en deux groupes de taille identique (50 %) lorsqu'on classe la population par ordre croissant de richesse. On parle alors de patrimoine médian (une sorte d'équateur statistique) qui présente l'avantage d'être moins sensible aux très hauts patrimoines. En 2010, cette richesse médiane se situait autour de 150 000 euros. En d'autres termes, pour faire partie de la moitié des Français les plus riches, il fallait posséder un patrimoine supérieur à cette médiane. Du côté du groupe des plus démunis, on se partage 7 % de la richesse globale, de l'autre des plus fortunés, les 93 % restant... Comme le disait Coluche : « L'argent ne fait pas le bonheur des pauvres, convenons-en ». Mais poursuivons notre voyage patrimonial en grimpant la hiérarchie financière puisque selon le critère de richesse d'Atkinson, on n'est pas riche au niveau médian.

À Rennes et sa couronne, on dénombre 2 152 ménages contribuant à l'ISF avec un montant moyen des patrimoines déclarés de 1,69 million d'euros.

La moitié des Français les plus riches possède 93% de la richesse nationale.

11. Voir par exemple, *Picsou : Retour au Klondike*, USA, mars 1953.

12. *World Wealth Report 2011*, Capgemini and Merrill Lynch.

13. "Le patrimoine économique national en 2010", *Insee Première*, Décembre 2011.

14. C'est-à-dire 11 335 milliards d'euros.

15. Arrondel L. et A. Masson, *L'épargnant dans un monde en crise : ce qui a changé*, Paris, Editions rue d'Ulm, 2011, 109 pages.

16. Pour montrer les limites de cette statistique, il faut s'imaginer les pieds dans le four et la tête dans le frigo et se dire que moyennement ça va.

17. "Les inégalités de patrimoine s'accroissent entre 2004 et 2010", *Insee Première*, Novembre 2011.





La part du patrimoine des très riches n'avait cessé de baisser tout au long du 20^e siècle. Cette tendance s'est inversée depuis quelques années.

Le taux d'épargne des Français est l'un des plus élevés d'Europe.

Faisons toujours deux groupes, mais séparons en termes de patrimoine les 10 % les plus riches (le décile supérieur) des 90 % les plus pauvres. Pour cela, nous devons retenir un montant de richesse de l'ordre de 552 500 euros. Autrement dit, pour accéder au dixième étage de la hiérarchie patrimoniale (si l'hôtel de la richesse fait dix étages), il faut présenter des comptes à ce niveau. Là encore, les sommes possédées dans ces deux groupes sont très inégales : environ 50 % du total des avoirs chez les 10 % les plus riches, les autres 50 % à partager par les autres 90 %. Mais faire partie du décile supérieur n'est encore pas suffisant pour se dire riche.

Allons encore plus loin. Si l'hôtel de la richesse fait 100 étages, un ménage devra posséder un patrimoine de 1,9 millions d'euros pour accéder au 100^e étage. Lui et ses acolytes les 1 % les plus riches se partageront encore de 20 % à 25 % de la fortune totale. Être riche selon Atkinson, c'est donc faire au moins partie du centile supérieur.

Pour résumer cette avalanche de chiffres, deux constats peuvent être faits. Le premier est que les marches pour monter dans la hiérarchie de la richesse sont de plus en plus hautes : environ 550 000 euros pour être admis dans le club des 10 %, mais déjà près de 2 millions d'euros pour faire partie des riches (le club des 1 % rassemblant environ 300 000 ménages) et environ 7,5 millions d'euros pour entrer dans le gotha des très riches (le club des 0,1 % composé de 30 000 membres). Au-delà, les chiffres précis sont plus difficiles à calculer (à ce niveau, on n'est pas à un million près) : par exemple, pour faire partie des 300 plus grosses fortunes du magazine *Challenges*¹⁸ en 2011 (le club des 0,001 %), il fallait émarger à 130 millions d'euros !

Le deuxième constat qui vient compléter le premier est que les inégalités sont importantes à n'importe quel niveau de richesse : au sein de la population globale, parmi le décile supérieur (10 % les plus riches) et encore dans le centile supérieur (1 % les plus riches).

Les inégalités de patrimoine se creusent

Selon les derniers chiffres de l'Insee¹⁹, l'inégalité a augmenté entre 2004 et 2010 : le patrimoine moyen détenu par les 10 % les plus riches est par exemple 35 fois plus élevé que celui détenu par la moitié de la population la plus pauvre. Ce rapport était de 32 en 2004. Comme le disait Louis de Funès dans la *Folie des grandeurs* : « Les pauvres

sont faits pour être pauvres, et les riches, plus riches ».

Cette recrudescence des inégalités de richesse est plutôt un phénomène nouveau puisque les études historiques²⁰ montrent que la part du patrimoine des très riches (les 1 %) n'avait cessé de baisser tout au long du 20^e siècle : 55 % à la veille de la guerre de 14-18, 30 % au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, autour de 20 % à la veille de l'an 2000.

Dans les années 1920, l'économiste libéral Franck Knight²¹ écrivait que la détention d'un patrimoine résulterait d'un « mélange complexe d'héritage, de chance et d'effort, probablement dans cet ordre d'importance ».

L'héritage est, on le comprend bien, un raccourci pour faire fortune. Il semble que l'importance de l'héritage dans le processus de constitution des fortunes se soit accrue ces dernières années alors qu'elle avait considérablement diminué depuis la Première Guerre mondiale²² : la somme totale des héritages en France représentait environ 20 % du revenu national en 1915, autour de 4 % dans les années 1950 mais est remontée à 12 % dans les années 2000.

La *chance* traduit le fait que pour réussir nos projets patrimoniaux, il faut parfois être au bon endroit au bon moment : ainsi deux physiciens de l'École normale, J. P. Bouchaud et M. Mézard, pouvaient-ils écrire dans *New Scientist*²³ : « Mettez cinq cents singes qui gesticulent dans une salle des marchés. Aucun d'entre eux n'écrira jamais un poème d'Éluard, mais au bout d'un certain temps, il y en aura un aussi riche que George Soros. »

Enfin, *l'effort* s'explique par les différents motifs d'épargne²⁴. Il faut savoir que les fourmis françaises sont parmi les plus épargnantes en Europe ou ailleurs : le taux d'épargne se situe aux environs de 15 % du revenu dis-

18. *Challenges*, juillet-août 2011.

19. "Les inégalités de patrimoine s'accroissent entre 2004 et 2010", *Insee Première*, Novembre 2011.

20. Piketty T., Postel-Vinay G., Rosenthal J.L. : «Wealth concentration in a developing economy: Paris and France, 1807-1994», *American Economic Review*, vol.96, no 1, 2006, p. 236-256.

21. Knight, F. H. (1921), *Risk, Uncertainty, and Profit*. Hart, Schaffner, and Marx Prize Essays, no. 31. Boston and New York: Houghton Mifflin.

22. Piketty T., «On the long-run evolution of inheritance: France 1820-2050», *Quarterly Journal of Economics*, vol. 61, no 3, 2011, p. 1071-1131.

23. J.-P. Bouchaud, M. Mézard, "Wealth condensation in a simple model of economy", *Physica A* 282 (2000) 536.

24. Arrondel L. et A. Masson, *L'épargnant dans un monde en crise : ce qui a changé*, Paris, Éditions rue d'Ulm, 2011, 109 pages.

ponible des ménages depuis les années 2000, proportion supérieure à celles des Allemands (11 %) et encore bien supérieures à celles des Anglais et des américains.

Les Français épargnent par *prévoyance* en vue de financer leurs besoins de consommation futurs et par *précaution* pour faire face aux aléas de la vie (on épargne alors pour soi). Certains peuvent également épargner pour *transmettre* aux générations futures par altruisme (on épargne alors pour autrui). Mais ces trois motifs ne peuvent expliquer tout, notamment les processus d'accumulation des plus riches.

D'autres motifs d'accumulation peuvent alors être avancés pour justifier une accumulation sans fin comme « le pouvoir », le « prestige social », la « rivalité pécuniaire »²⁵, le besoin de distinction²⁶, la lutte pour la reconnaissance, voire le désir d'éternité²⁷... Cette satisfaction directe de la possession pourrait se traduire aussi dans le désir d'entreprendre cher à Max Weber²⁸.

Ainsi, le raisonnement de Knight apparaît aussi très pertinent pour expliquer les comportements du gotha des très riches. En particulier, il semble en effet difficile aujourd'hui d'expliquer le classement des grandes fortunes sans invoquer soit l'héritage, soit la réussite d'un *projet entrepreneurial*, conjugaison de talent, d'efforts et de chance²⁹.

Mais comme le disait Sacha Guitry dans les *Mémoires d'un tricheur*: « Avoir de l'argent, c'est dépenser ». Et donc, cette recherche de pouvoir, de statut ne se traduit pas uniquement dans les comportements d'accumulation mais aussi dans ceux de consommation: biens de luxe ou d'ultra luxe (montres, bijoux, yachts, jet privé...), dépenses ostentatoires (achat de clubs sportifs comme l'émir du Qatar au PSG), actif-passion (achat de grands crus...), désir de consommation, gaspillage, logique de la perte³⁰... Cette consommation ostentatoire qui peut néanmoins saturer peut prendre également d'autres formes comme la philanthropie (à l'image de la fondation Bill Gates), voire le mécénat scientifique ou artistique (Fondation François Pinault pour l'art contemporain) rejoignant les conduites évergétiques décrites par Paul Veyne: on rend alors au public une partie de la richesse que la société nous a permis d'accumuler³¹.

Peut-on justifier les écarts de richesse ?

Pour certains, les écarts de richesse peuvent être

utiles à la société au nom du principe du *trickle down* (littéralement « ruissellement »): les inégalités sont bonnes puisque la fortune des riches « ruissellera » le long de l'échelle sociale. C'est la thèse libérale illustrée dans la très célèbre *Fable des abeilles* de Bernard Mandeville parue en 1714: « aussi avide, égoïste, dépensier pour votre propre plaisir que vous pourrez l'être, car ainsi vous ferez le mieux que vous puissiez faire pour la prospérité de votre nation et le bonheur de vos concitoyens ».³²

Pour d'autres, il est nécessaire de limiter les écarts entre riches et pauvres. Il faut donc lutter contre les trop fortes inégalités. Certains, comme récemment le *think tank* Terra Nova³³, vont jusqu'à vouloir fixer les limites, notamment pour les revenus³⁴.

Cette idée n'est pas nouvelle car déjà dans *Les Lois*, Platon écrivait: « un État veut éviter (...) la désintégration civile (...), il ne faut pas permettre à la pauvreté et à la richesse extrêmes de se développer dans aucune partie du corps civil, parce que cela conduit au désastre. C'est pourquoi le législateur doit établir maintenant quelles sont les limites à la richesse et à la pauvreté ».

À méditer...

Avoir de l'argent, ce n'est pas seulement l'accumuler, c'est aussi le dépenser, souvent de manière ostentatoire.

Croit-on que l'argent des riches ruisselle sur toute la société ou que de trop grands écarts risquent de désintégrer le corps social ?

25. Ainsi, l'économiste T. Veblen soulignait à la fin du 19^e siècle: « Si comme on l'a parfois soutenu, l'aiguillon de l'accumulation était le besoin de moyens de subsistance ou de confort physique, alors on pourrait concevoir que les progrès de l'industrie satisfassent peu ou prou les besoins économiques collectifs; mais du fait que la lutte est en réalité une course à l'estime, à la comparaison provocante, il n'est pas d'aboutissement possible. » in Veblen, T. (1970), *Théorie de la classe de Loisirs*, Gallimard, Paris

26. Dans le Nouveau Testament, on trouve ainsi le terme *pleonexia* (du grec πλεονεξία, *pleonexia*) qui est le désir d'avoir plus que les autres en toute chose.

27. rrondel L., "Être et avoirs, mort et patrimoine", in *La mort*, 2010, Paris, L'Armatan, 109-118.

28. Weber, M. (éd. 1967), *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Plon.

29. Au début du 20^e siècle, Schumpeter associait déjà l'admission à l'«hôtel (ou le bus) capitaliste» à une telle réussite. Mais il ajoutait que cet « hôtel capitaliste est toujours rempli mais rempli par des gens différents », in Schumpeter, J. (1972), *Impérialisme et classes sociales*, Éditions de Minuit, Paris.

30. A. Mantoux, *Voyage au pays des Ultra-Riches*, 2010, Flammarion, Paris.

31. Veyne, P. (1995), *Le pain et le cirque*, Seuil, Paris.

32. C'est aussi la thèse plus contemporaine de l'économiste Denis Kessler, qui affirme dans le magazine *Challenge* (juillet-août 2011): "Avec des capitaux publics et institutionnels taris, la France doit encourager ces fortunes familiales qu'elle s'est jusqu'à présent contentée de tolérer... Drôle de pays que le nôtre qui veut des entreprises et des entrepreneurs mais pas les fortunes qui vont avec. Il est plus que temps de définir une politique active de formations des patrimoines".

33. *Pour une régulation des hautes rémunérations*, 2011, Essai, Terra Nova.

34. Dans le film récent *Pater* (2011) réalisé par Alain Cavalier, le Premier ministre joué par Vincent Lindon propose ainsi de faire passer une loi visant à imposer un salaire maximum. Il propose un rapport de 1 à 10 entre le salaire minimum et le salaire maximum tandis que le Président (joué par Alain Cavalier lui-même) propose un rapport de 1 à 15.



D'où vient le revenu des Rennais ?

RÉSUMÉ > *Contrairement à ce que l'on croit, les revenus des Rennais ne viennent pas seulement de ce que qu'ils produisent sur place. Pour une grande part (44 %), leurs revenus proviennent « de l'extérieur » : traitements versés par l'État, pensions de retraites, allocations et prestations sociales... Les deux sources sont à peu près à égalité, ce qui, selon Yves Morvan, caractérise une ville équilibrée.*



YVES MORVAN est professeur émérite à l'université Rennes 1 (sciences économiques). Il est membre du comité de rédaction de *Place Publique*

TEXTE > **YVES MORVAN**

On peut se placer de plusieurs points de vue pour estimer les revenus des Rennais : du point de vue de leurs structures, distinguant, par exemple, salaires, profits¹... Ou bien du point de vue de leur répartition, caractérisant leur importance selon les quartiers ou les diverses zones de la ville²... Ou encore du point de vue de leur origine: de quels processus économiques résultent-ils ? D'où viennent-ils: de la production ? de la redistribution sociale ? C'est dans cette optique que l'on se situera ici, reliant les revenus des Rennais aux diverses dynamiques qui les ont fait naître et, en même temps, nous nous interrogerons sur les effets de la crise sur l'évolution de ces divers revenus.

Une forte dynamique locale

A priori, on pourrait considérer que les revenus distribués à Rennes dépendent exclusivement de la nature

1. De ce point de vue, on note (2010) que les revenus d'activités (salaires et bénéfices) représentent 73,4% des revenus fiscaux déclarés des Rennais, contre 21,1% pour les pensions et salaires et 5,5% de revenus divers.

2. Voir dans ce numéro, l'article qui suit, consacré à la géographie des revenus Rennais.

Tableau n° 1 : Les «revenus captés» par les Rennais

(% du total des «revenus captés»)

	base productive	base résidentielle	base publique	base sociale	total
- en %	28 %	35%	14 %	23 %	100%
- moyenne nationale	19 %	42 %	21 %	18 %	100%
- euros par habitant	3 108	3 998	1 603	2 678	13 386
- montant total (milliards d'euros)	1,98	2,50	1,02	1,71	7,21

et de l'intensité des activités de production : le boulanger vend du pain, le chauffeur de bus conduit son engin ; tous deux reçoivent des gains en contrepartie de leurs efforts ; avec ces gains, ils se procurent des vêtements ou vont au cinéma... Et ainsi de suite... Dès lors, on voit se développer toute une dynamique économique au sein d'un secteur dit « domestique » donnant naissance à des « revenus domestiques » de nature diverses : salaires, bénéfices... Ce secteur domestique répond à des demandes locales, de proximité ; on peut y ranger les activités de commerce, l'artisanat, une grande partie du bâtiment et des travaux publics... À Rennes, le montant de ces revenus « domestiques » se révèle en progression depuis plusieurs années, au rythme des la croissance démographique, notamment à cause de la forte attractivité du territoire exercée sur les ménages et les entreprises.

Un revenu « venu d'ailleurs »

Mais cette approche du secteur domestique ne suffit pas à rendre compte, à elle seule, de l'importance de tous les revenus des Rennais. Car, en vérité, une grande partie de ces revenus dépend des flux qui proviennent de l'extérieur de l'ensemble urbain. C'est là tout l'enseignement de la « théorie de la base », développée à l'origine par Werner Sombart et revisitée en France par de nombreux analystes, Laurent Davezies au premier chef³.

Au cœur de cette démarche, le postulat est simple : à côté du « secteur domestique » qui engendre une production domestique et des revenus domestiques, il existe un secteur dit « basique » qui désigne l'ensemble des revenus qu'un territoire comme Rennes peut récupérer à

l'extérieur : il s'agit, en d'autres termes, de « revenus captés » qui viennent soit de la production vendue à l'extérieur de ce territoire, soit de toute une série d'apports divers, en provenance du niveau international, national ou régional, qui gonflent l'escarcelle des Rennais.

L'importance des « flux entrants »

Ces « revenus captés » sont des moteurs décisifs du développement local : ils irriguent l'espace urbain, stimulent la demande domestique, provoquent l'essor de maintes activités qui vont rendre le territoire plus attractif ; tout cela va favoriser l'arrivée de populations supplémentaires, d'activités nouvelles, d'aides et subventions de toutes sortes... et ainsi de suite : somme toute, la croissance d'une ville résulte très souvent d'un effet « boule de neige ».

Cet effet d'entraînement des vecteurs extérieurs de développement sur l'économie locale sera d'autant plus fort que les flux entrants seront importants et surtout que la propension à consommer des acteurs locaux sera élevée. En tous cas, on voit de suite qu'il existe un désajustement entre le phénomène de production et l'importance des revenus : bon nombre de ces revenus sont largement indépendants de la seule production locale ; tout cela s'explique par de puissants mécanismes de redistribution publique et privée entre les territoires...

Une grande partie des revenus dépend des flux qui proviennent de l'extérieur de l'ensemble urbain.

3. Laurent Davezies : *La République et ses territoires*, Le Seuil, 2008, et *La crise qui vient*, Le Seuil, 2012.





Les 4 types de « revenus captés » par les Rennais

Il convient maintenant d'identifier et d'estimer la nature et le poids de ces différents « revenus captés » à l'extérieur, prenant comme référence géographique la Zone d'emploi (ZE) de Rennes⁴ et en s'appuyant sur des données extraites de travaux divers^{5,6} et de nos propres évaluations.

On distinguera quatre grandes familles de flux provenant de l'extérieur, stimulant l'économie locale et correspondant ainsi à quatre grandes familles de « revenus captés » ; ils constituent quatre « bases » qu'on appelle tour à tour productive, publique, résidentielle et sociale (voir tableaux n° 1 et n° 2).

1 - Une « base productive » importante

La base productive, ce sont des salaires, bénéfices industriels et commerciaux correspondant à la vente de produits réalisée à l'extérieur de la Zone d'emploi de Rennes (tout autour de cette zone, certes, mais aussi à l'étranger)... Ces produits sont tout aussi bien des biens industriels (industries agro-alimentaires, automobiles, électronique) que des services (télécoms, conseils, activités financières ou immobilières). Par définition, ces revenus sont très exposés à la concurrence et sont soumis en permanence à des impératifs de compétitivité. À noter que leur part est croissante, Rennes ayant nettement accru ses échanges commerciaux extérieurs, ces dernières années.

Cette base productive représente 28% de la base totale de la Zone d'emploi. C'est une proportion très largement supérieure à la moyenne nationale. C'est même la plus forte proportion enregistrée en Ile-et-Vilaine, mise à part la zone de Vitré. En revanche, la proportion de ces types de revenus captés à l'extérieur est très faible dans les zones de Saint-Malo et de Redon. Évidemment, en termes absolus, le poids de Rennes reste très prédominant en Bretagne, que ce soit en masse globale (avec près de deux milliards par an) ou en masse par tête d'habitant... La proportion des revenus productifs est du même ordre en ce qui concerne la zone de Nantes.

Ce poids élevé des revenus ainsi reçus de l'extérieur par rapport au total des « revenus captés » s'explique très largement par l'importance des vocations traditionnelles rennaises (surtout dans les activités tertiaires, où elle est la

deuxième ville de France, après Toulouse) et surtout par son rôle de métropole ; on sait que cette « métropolisation » facilite le développement d'atouts certains : économies d'échelle, présence de main-d'œuvre qualifiée, réduction des coûts de transaction, diffusion accélérée des informations, rapprochements bénéfiques des fonctions de conception, de production, de formation. Etc.

2 - Une « base publique » très développée

Cette base comprend l'ensemble des rémunérations des fonctionnaires et assimilés, employés par l'Etat, les collectivités territoriales (rémunérations nettes de la part financée sur les ressources locales) et le secteur hospitalier.

Elle représente 14% des revenus capturés à l'extérieur. C'est encore la plus forte proportion constatée en Ile-et-Vilaine, pratiquement le double de ce qui est constaté dans les autres zones du département... Au niveau régional, des proportions de revenus publics sont également élevées dans les villes d'administration et d'hospitalisation comme Brest, Saint-Brieuc, Vannes, Lorient et Quimper. Mais de moindre ampleur qu'à Rennes ! En montant absolu, qu'il s'agisse de revenus globaux (plus d'un milliard) ou de revenus par tête d'habitant, cette base, à Rennes, est la plus importante de Bretagne, à égalité avec celle de Brest et devant celles de Vannes, Saint-Brieuc et Lannion... La proportion de ces emplois est aussi élevée à Nantes (12%).

L'importance de la place de Rennes, dans ce domaine, tient évidemment à sa fonction de capitale régionale, à son rôle important en matière d'éducation, de défense, d'administration, de santé, de justice... Les personnels de l'administration, au sens large, représentent le quart des emplois salariés rennais et près de 30% des emplois publics régionaux... Il s'agit là, en grande partie, du résultat de l'évolution structurelle des territoires : c'est dans les régions qui ont la démographie la plus dynamique que l'emploi public a le plus crû pendant la

Rennes a nettement accru ses échanges commerciaux extérieurs, ces dernières années.

À Rennes, la somme des salaires publics et des prestations sociales est supérieure au montant des salaires privés.

4. Par Zone d'emploi, on entend un espace défini par l'importance des navettes domicile-travail : ceux qui y vivent et travaillent. Les établissements y trouvent l'essentiel de leur main-d'œuvre. La ZE de Rennes comprend environ 650 000 habitants et 31 500 emplois. Elle s'étend de Combourg au nord à Bain-de-Bretagne au sud, et de Saint-Méen-le-Grand à l'ouest à Saint-Aubin-du-Cormier à l'est.

5. Insee : *La répartition spatiale des emplois et des salaires en Bretagne*, in *Octant* n°107, novembre 2006.

6. Association des Communautés de France et Caisse des Dépôts : « La crise et nos territoires », par Laurent Davezies, Cahiers de l'ADCF, mars 2010.

crise... et, on le verra, a le mieux joué son rôle d' « amortisseur ». En tous cas, il n'est donc pas étonnant qu'à Rennes, la somme des salaires publics et des prestations sociales (notamment des retraites) soit supérieure au montant des salaires privés distribués par les entreprises.

Par rapport aux évolutions actuelles, et surtout futures, on peut s'interroger sur l'impact d'une restriction des dépenses publiques, engendrée par la politique de lutte contre les déficits : alors que l'emploi public n'a cessé de progresser, et largement permis à la zone de Rennes de garder la tête hors de l'eau, on comprend très aisément que sa diminution constituerait une menace certaine sur l'économie de la ville.

3 - Une « base résidentielle » assez faible

Il s'agit cette fois de revenus divers, captés sans lien direct avec les activités de production et qui représentent 35% des revenus totaux captés à l'extérieur de Rennes. Ce sont les revenus des retraités (22%), les revenus du tourisme (7%), des salaires rapatriés par les personnels travaillant à l'extérieur de la Zone d'emploi, celui des « navetteurs » (6%). En termes absolus, ces revenus sont certes importants (plus de 2,5 milliards) ; mais, ramenés au nombre d'habitants, ils sont beaucoup plus faibles que dans la quasi-totalité des Zones économiques de Bretagne (et même que dans la Zone de Nantes). De la même façon, en termes relatifs, par rapport à l'ensemble des revenus captés, ils pèsent beaucoup moins que dans certaines zones bretonnes, où ils représentent souvent la moitié des revenus (Lannion, Dinan, Vannes, Guingamp, Saint-Malo...) et même parfois plus (comme 70 % à Auray ou à Dinan).

Cette situation rennaise tient tout à la fois à sa position encore peu développée dans le domaine touristique, à son attractivité encore faible pour les retraités et au fait que seule une petite proportion de ses salariés travaillent en dehors de sa zone d'emploi... On peut estimer qu'à l'avenir, les pensions et retraites ne devraient pas connaître un fléchissement aussi important que les emplois publics, mais que, là encore, leur diminution, liée aux restrictions des dépenses publiques, constituera un important manque à gagner pour la Zone d'emploi de Rennes. Notons aussi, dans la lignée de maintes observations⁶, que les territoires les plus dynamiques, comme peut l'être le territoire rennais, sont souvent les moins accessibles aux populations les plus fragiles ; notamment à cause des problèmes de coûts du foncier et du logement (dans l'analyse des « mi-

	base productive	base résidentielle	base publique	base sociale	total
Brest	15	48	14	23	100
Lorient	15	52	10	23	100
Fougères	25	44	6	25	100
Saint-Malo	13	58	7	22	100
Vitré	31	42	6	22	100
Redon	17	57	5	21	100
Rennes	28	35	14	23	100
Nantes	27	37	12	24	100
Toulouse	27	32	14	27	100
Lyon	30	33	12	25	100
Montpellier	16	44	13	27	100
Caen	19	44	13	24	100
Bordeaux	24	36	13	26	100
Lyon	30	33	12	25	100

grants » ayant choisi Rennes, entre 1999 et 2006, seuls un tiers d'entre eux proviennent de zones en difficulté) .

4 - Une « base sociale »... dans la moyenne

Cette base sociale comprend un ensemble très hétérogène de transferts, de type social (allocation chômage, pré-retraites, minimum vieillesse, prestations sociales, allocations logements, APA, ASH...) ou de type médical (remboursements de médicaments, de soins hospitaliers, dentaires...).

En termes relatifs, cette base représente 23% des revenus basiques de la zone de Rennes, soit autant que dans la plupart des zones d'emploi bretonnes - sauf à Vannes et Auray (du fait du poids relativement très élevé de la base résidentielle). En termes absolus, avec un montant de l'ordre de 1,7 milliard, réparti à part égale entre le social et le médical, la zone d'emploi de Rennes touche évidemment beaucoup plus que les autres zones. En revanche, en termes de montant touché en moyenne par tête d'habitant, la zone de Rennes se trouve au même niveau que les autres zones (sauf Saint-Malo où cette somme est plus élevée qu'ailleurs).

Les revenus invisibles de la redistribution

Au niveau national, le montant des revenus distribués est principalement lié à la masse de la production totale de

Les territoires les plus dynamiques, comme peut l'être le territoire rennais, sont souvent les moins accessibles aux populations les plus fragiles.





Rennes a concentré les facteurs immatériels de l'économie de demain, à savoir la matière grise, et développé de bénéfiques activités tertiaires.

biens et de services. Mais, au niveau rennais, ce montant dépend très largement de l'ampleur des processus de répartition. Si ces quatre « bases » sont déterminantes, elles n'ont pas évidemment le même poids et le même statut : on voit ainsi très bien que la part des activités de production destinées à la vente à l'extérieur de la ZE est minoritaire au sein des « revenus captés », et que la plus grosse proportion des revenus (les trois-quarts) est assurée par tout un ensemble de systèmes plus ou moins visibles de redistribution mis en œuvre ; ceux-ci sont définis à partir de critères nationaux, a-spatiaux, et leur importance relative est fonction des caractéristiques de chaque ville (nombre de chômeurs, de retraités, de malades)...

En tous cas, il est intéressant de noter que les pratiques de redistributions ainsi repérées, et souvent invisibles, ou mal étudiées, ont des effets beaucoup plus importants sur les revenus des territoires que les politiques officielles et explicites de compensation, menées au nom d'une volonté stratégique de « rééquilibrage des territoires » et de renforcement des solidarités : les effets territoriaux les plus puissants tiennent ainsi à leur caractère non-territoriaux ! Soit dit en passant, il y a ici un paradoxe : ceux qui réclament plus d'autonomie, quand ce n'est pas plus d'indépendance pour la région ou sa ville-capitale, sont aussi ceux qui réclament plus de solidarités (et moins d'inégalités) vis-à-vis d'eux !

Rennes, une métropole équilibrée

Généralement, en France, ce qui fait la caractéristique principale des métropoles, c'est d'assurer un certain équilibre entre ces diverses sources de revenus, ou, en tous cas, d'être moins déséquilibrées que les autres ensembles urbains. Ceci explique que les grandes villes ont mieux résisté ces dernières années sur le front de l'emploi : de 2008 à 2009, ont été ainsi épargnés la plupart des capitales régionales, Rennes et Nantes certes, mais aussi Toulouse, Lille... et même, dans une moindre mesure, Paris. Tout cela peut tenir au fait que les activités productives modernes, notamment dans le tertiaire supérieur, n'ont pas subi les mêmes contre-coups que les autres activités ; cela peut aussi tenir au fait que la métropole rennaise a su ne pas confondre activité productive et industrie : elle a concentré les facteurs immatériels de l'économie de demain, à savoir la matière grise, et développé de bénéfiques activités tertiaires (celles-ci représentent les trois-quarts des créations d'entreprises)... En revanche, les villes ty-

piquement industrielles, et n'ayant pas le statut de « métropoles » régionales, ont subi des revers importants. De même, les régions qui ne disposaient pas de métropoles puissantes (et souvent en voie de « désindustrialisation ») sont celles qui ont le plus souffert ces dernières années.

Des amortisseurs en péril ?

Ces systèmes d'intervention de nature publique ou sociale se sont fortement développés lors des décennies passées ; dans la crise, ils ont constitué des filets « amortisseurs » importants et ont joué comme une sorte d'« assurance-développement » : à bien des égards, ils ont fait croître les revenus disponibles bruts, protégé la consommation et, dans une large mesure, l'emploi. Mais des politiques restrictives et de rigueur, telles celles qui s'annoncent depuis le début de la présente décennie, sont susceptibles de réduire le poids des revenus redistribués : la crise de la dette, si elle se poursuivait, pourrait être alors en passe de détruire les protections dont bénéficient certains territoires et de raboter le poids des mécanismes amortisseurs. N'est-ce pas ce qui nous a protégé qui risque désormais de nous menacer ? Les puissants boucliers qui ont joué jusqu'à maintenant ne seraient-ils pas en train de devenir des fauteurs de difficultés ? Les chocs ne seraient-ils pas en train de devenir plus puissants que les amortisseurs ?

Une ville à tendance plutôt « productive »

Il faut aller plus loin et saisir l'importance de toutes les activités productives dans le total des revenus des rennais : pour ce faire, il faut commencer par tenir compte des revenus issus de la « base productive » (donc liés aux ventes à l'extérieur), comme on vient de les présenter, mais y ajouter les revenus (privés) issus de la « production domestique » qui ont été évoqués plus haut : les premiers sont, par nature, exposés aux soubressauts des marchés internationaux, tandis que les seconds semblent plus stabilisés, puisque leur clientèle est locale et évolue aux rythmes de la démographie⁷ – même si cela peut sembler, à terme, comme une illusion, puisque les consommateurs locaux ont très souvent des revenus qui dépendent largement des rentrées provenant des ventes à l'extérieur. Les calculs montrent qu'à Rennes ces deux catégories de revenus d'activités sont d'importance sensi-

7. Audiar : « Le diagnostic économique de l'aire urbaine rennaise », note d'août 2012.

blement égale (respectivement 52% et 48% du total).

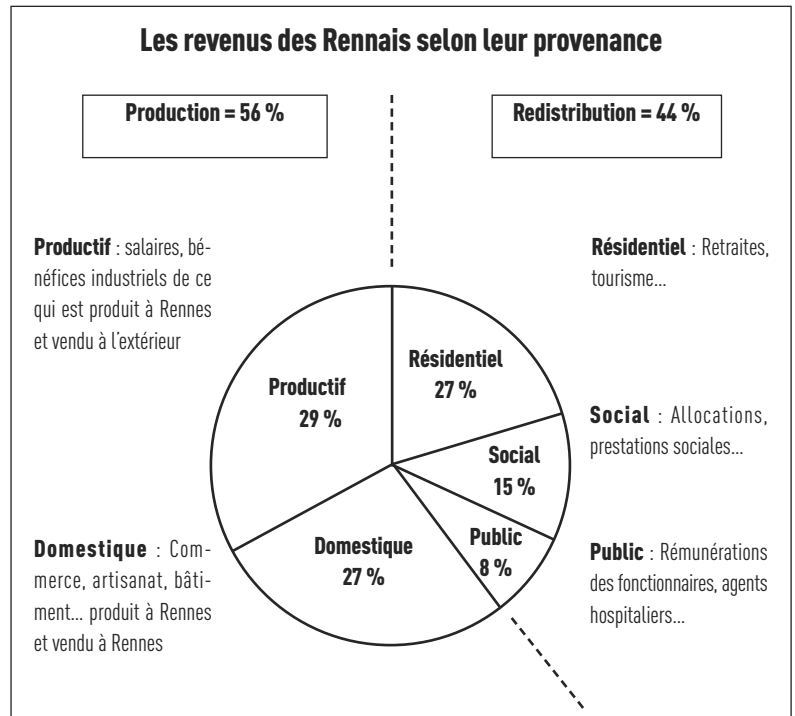
Maintenant, si on veut aller plus loin et comparer cette fois le poids des revenus de toutes les activités productives (privées) au poids des revenus issus de la redistribution, on aboutit à un résultat sans appel : le total de tous les revenus de la redistribution « captés » à l'extérieur (donc hors les revenus liés à la production) représentent de l'ordre de 44 % de l'ensemble des revenus totaux rennais (contre 56% pour les revenus de la production). Ce pourcentage des revenus de la redistribution est relativement moins élevé que celui observé dans des zones comparables. En d'autres termes, plus de la moitié des revenus des Rennais provient d'activités productives (quelles soient domestiques ou basiques) et moins de la moitié, de pratiques de redistribution de revenus. Malgré l'importance des revenus captés à l'extérieur, tout cela permet de classer la Zone d'emploi de Rennes parmi les zones plutôt « productives »⁸, du moins comparativement à d'autres territoires.

Si on peut craindre une réduction du phénomène de redistribution, cela risquerait d'avoir, à Rennes, des conséquences moins graves qu'ailleurs pour les revenus. On peut estimer qu'à terme le curseur déterminant le destin du territoire rennais risque de se déplacer, s'éloignant des revenus de la redistribution pour se rapprocher des revenus de la production : ce rapport 44/56 peut se modifier très sensiblement, la crise faisant croître les inégalités territoriales et s'attaquant aux plus fragilisés.

La marche sur les deux jambes

Rennes est ainsi insérée dans tout un ensemble de réseaux de redistributions qui façonnent et modèlent la ville. Sachant que ses revenus dépendent de ses activités productives, mais aussi d'un ensemble de gains « captés » déconnectés du potentiel de son système productif, on comprend alors que ses ambitions puissent être multiples. Tout d'abord, pouvoir produire et créer ainsi des richesses (car c'est quand même là le gage d'une survie à long terme : les impératifs de production ne peuvent être trop longtemps dissociés de ceux de la redistribution).

Ensuite, savoir capter des revenus extérieurs, comme les revenus nés du tourisme, d'implantations d'administrations, d'arrivée de retraités. Et enfin, susciter la circulation de ces richesses, en faisant en sorte que le maximum de revenus captés soit dépensé. À cet égard, la présence d'un tissu pré-exis-



tant de services n'est pas sans intérêt : il peut constituer un atout pour que se développent de nouvelles activités.

En tous cas, ces leviers d'action externes et internes n'ont rien d'antagonistes : négliger l'économie résidentielle, c'est sous-estimer un moteur important du développement ; mais la surestimer, c'est encourager un comportement de repli fondé sur la seule captation de revenus, ce qui nuirait finalement à la compétitivité du territoire ; à la limite, « trop d'économie résidentielle tuerait l'économie résidentielle ». D'où la nécessité de déployer une ambition qui ne soit pas exclusivement centrée sur un mode de développement résidentiel, mais plutôt productivo-résidentiel, afin de profiter des mécanismes de redistribution, mais aussi de les nourrir.

8. Cette conclusion rejoint celles de l'Insee qui adopte une autre typologie, en évoquant les emplois d'un territoire et distinguant les « emplois résidentiels », formés des emplois des activités liées à la population, les « emplois productifs », liés aux activités orientées vers les marchés extérieurs et les « emplois publics » - mais n'accordant pas, comme ici, tant d'importance à la redistribution. Cf : « L'attractivité des territoires », in Insee Première n° 1416 (2012).





La carte rennaise des riches et des pauvres

RÉSUMÉ > *Les revenus sont très inégalement répartis sur le territoire de Rennes Métropole, et encore plus à l'intérieur même de la ville de Rennes. Quels sont les quartiers riches et les quartiers pauvres? C'est ce que nous allons regarder tout en sachant que, malgré tout, Rennes est l'une des villes « les moins inégalitaires » de France.*



TEXTE > **YVES MORVAN**

YVES MORVAN est professeur émérite à l'université Rennes 1 (sciences économiques). Il est membre du comité de rédaction de *Place Publique*

Rennes Métropole, ses 400 000 habitants répartis sur 37 communes, concentre des fonctions dites « supérieures » avec des activités souvent de haut de gamme et des qualifications professionnelles relativement élevées. Dès lors, il n'est pas étonnant que ses revenus fiscaux¹ soient eux aussi élevés : si on considère le revenu médian des revenus des populations, c'est-à-dire le revenu qui partage en deux ces populations², on note, pour 2010, que celui-ci est de 20 841 euros par unité de consommation (UC)³.

1. Le revenu ici pris en compte est le revenu fiscal déclaré par un contribuable ; il est donc estimé avant toute imposition et toute redistribution ; il comprend les salaires, retraites, indemnités chômage, revenus du capital..., mais pas les transferts sociaux – ce qui ne rend pas parfaitement compte de la totalité des moyens dont disposent les ménages ; de ce fait, ce calcul tend à tend à exagérer les inégalités. Ce revenu ainsi déclaré est différent du revenu disponible qui inclut tous les transferts sociaux reçus et est calculé après déduction des impôts payés.

2. Le revenu médian est tel que la moitié de la population gagne moins, l'autre gagne plus : il ne s'agit pas du revenu moyen.

3. Le revenu par unité de consommation (UC) peut être (grossièrement) assimilé au revenu par personne. Le nombre d'UC par ménage est de 1 pour un adulte seul, de 0,5 pour une autre personne de moins de 14 ans et de 0,3 pour une personne de moins de 14 ans.

Revenu rennais médian: + 15% en cinq ans

Ce revenu se trouve à un niveau supérieur au revenu fiscal médian de la France métropolitaine (18 749 euros), de la région Bretagne (18 474 euros) et du département de l'Ille-et-Vilaine (19 043 euros). Plus élevés que la moyenne nationale, les revenus de l'agglomération rennaise se situent plutôt dans la partie supérieure des revenus des agglomérations de taille comparable. Par rapport aux revenus de l'ensemble de la nation, on note une sur-représentation des revenus les plus hauts et une légère sous-représentation des revenus les plus bas. En dépit du ralentissement de la croissance, le revenu médian de l'agglomération rennaise a augmenté de 15% par rapport à 2007 et de 1,8% par rapport à 2009.

Si l'on prend la ville de Rennes seule, le revenu médian se situe à 19 163 euros par unité de consommation. Ce chiffre place la capitale régionale au premier rang des grandes villes de Bretagne ainsi que dans le peloton de tête des grandes villes françaises (hors Paris), à quasi-égalité avec Nantes et Bordeaux et juste derrière Lyon et devant Lille, Toulouse ou Marseille. En même temps, si l'on compare avec les revenus de l'ensemble de la nation, on note pour la ville de Rennes une légère sur-représentation des revenus modestes.

Dans le détail, il est intéressant d'observer comment se répartissent géographiquement les revenus au niveau de Rennes Métropole. De quelle façon les richesses se distribuent-elles sur le territoire de la ville de Rennes ? Les revenus sont-ils très inégaux selon les quartiers ? Enfin, peut-on mesurer la pauvreté à Rennes et quelle est son ampleur ?

Rennes plus inégalitaire que l'agglomération...

Il existe, dans la répartition des revenus, une plus grande inégalité au sein de la capitale bretonne qu'au sein de Rennes Métropole (*tableau 1*) : quand on divise le nombre de ménages en quatre parts égales (ce que l'on appelle des quartiles), on note, dans la ville-centre, une proportion plus forte de ménages pauvres que dans le reste de l'agglomération (ainsi qu'une proportion un peu plus faible de ménages très aisés)... De même, quand on compare les écarts interdéciles⁴, c'est-à-dire les écarts entre les revenus des 10% les plus riches et les revenus des 10% les plus pauvres, on remarque que cet écart est seulement de l'ordre de 5,3 au niveau de Rennes Métropole, mais qu'il est de 8,2 au niveau de la ville de Rennes (en 2010).

...plus égalitaire que les autres grandes villes

Si, à partir de la mesure de l'écart inter-quartile évoqué plus haut, on compare la distribution des revenus à l'intérieur des grandes villes françaises, Rennes apparaît, avec Nantes, comme l'une des villes les moins inégalitaires de France⁵ : en 2010, l'écart de 8,2 constaté à Rennes (et de 7,6 à Nantes) entre le premier et le neuvième décile des revenus médians est moins élevé que dans la plupart des autres villes françaises d'importance, telles Toulouse (9,2), Bordeaux (9,3), Strasbourg (9,6), Montpellier (12,7), Lille (15,2), Marseille (15,3)... Plus précisément, dans la capitale bretonne, la moyenne des bas revenus est moins faible que dans les autres capitales régionales ; la moyenne des hauts revenus y est aussi moins forte (Insee, 2010).

Moins égalitaire que les villes bretonnes

Néanmoins, il faut dire que si les inégalités ainsi mesurées apparaissent relativement peu élevées au niveau rennais, elles sont quand même plus fortes qu'au niveau de l'ensemble de la France métropolitaine (où cet écart est de 5,6) ; elles sont aussi plus fortes que celles qui sont mesurées au niveau de la Bretagne (région réputée la moins inégalitaire de France, avec un écart de 4,1), au niveau de l'Ille-et-Vilaine (où l'écart inter-décile est seulement de 4,2) ou au niveau des villes bretonnes : Brest (6), Saint-Brieuc (7,7), Vannes (6,9)... On trouve ainsi à Rennes les quartiers les plus pauvres du département, mais aussi la quasi-totalité des quartiers les plus riches.

Rennes Métropole, richesse au Nord

Reprenant un découpage de l'Insee et de l'Audiar définissant des « grandes zones » au sein de l'agglomération (*tableaux 2 et 3*), on note nettement que c'est dans la couronne nord de l'agglomération que se situent les re-

Parmi les revenus médians les plus élevés des villes françaises

Rennes apparaît, avec Nantes, comme l'une des villes les moins inégalitaires de France.

4. Quand la distribution des revenus est découpée en dix parts égales, l'écart inter-décile est le rapport qui existe entre la tranche des 10% des revenus les plus faibles et la tranche des 10% les plus élevés ; les écarts ici évoqués (2010) sont calculés après avoir enlevé, dans chacune des ces tranches, les 10% les plus extrêmes).

5. Il faut convenir qu'au sein de la compétition que se livrent plusieurs villes de France, et plus particulièrement de l'ouest, pour être « la ville la moins inégalitaire », la nature des indices retenus pour estimer cette fameuse « inégalité » (indice de Gini, écarts inter-décile, courbe de Lorenz...) détermine largement les résultats. Et explique les divergences dans les résultats présentés !





Tableau n°1
La répartition des revenus varie selon les grandes zones de Rennes Métropole
en % - 2008

Revenus par unité de consommation	Rennes Métropole	Rennes	Rennes Métropole Bas Rennes	Couronne Nord	Couronne Sud	2 ^e couronne Ouest	2 ^e couronne Sud
- de 13 650	25	31	16	15	19	20	19
entre 13 650 et 19 715	25	24	26	23	27	30	30
entre 19 715 et 27 517	25	22	28	27	29	29	30
+ de 27 517	25	23	28	35	25	21	21
Total	100	100	100	100	100	100	100

venus les plus élevés : les huit communes ayant un revenu médian supérieur à 22 000 euros par unités de consommation y sont toutes situées à savoir Saint-Grégoire, Cesson-Sévigné, Thorigné-Fouillard, Saint-Sulpice-la-Fôret, Pacé, Betton, Montgermont et Vézin-le-Coquet. Ainsi, à Saint-Grégoire, ce revenu médian approche les 27 000 euros c'est-à-dire largement deux fois plus qu'au Blossne.

C'est aussi dans cette couronne, et ce n'est pas étonnant, que l'on trouve la plus forte proportion de ménages situés dans la tranche fiscale la plus élevée : Saint-Grégoire (6,29% des ménages), Cesson (4,18%), Pacé (3,79%)... contre 1,70% à Rennes et 0,46% à Saint-Jacques-de-la-Lande.

Les revenus de la couronne sud (Noyal-Châtillon, Bruz, Chartres, Vern...) sont un peu plus faibles et plus dispersés que ceux de la couronne nord. La zone la plus modeste étant la commune de Saint-Jacques-de-la-Lande, avec presque le tiers des ménages déclarant moins de 13 605 euros par unité de consommation.

Deuxième couronne, plus pauvre

Dans la deuxième couronne ouest (Clayes, Saint-Gilles, Cintré), où la proportion de jeunes ménages est élevée, les revenus sont très concentrés autour de la valeur médiane (de l'ordre de 20 000 euros). On retrouve un peu le même profil dans la deuxième couronne sud (Orgères, Nouvoitou, Corps-Nuds) avec des revenus se si-

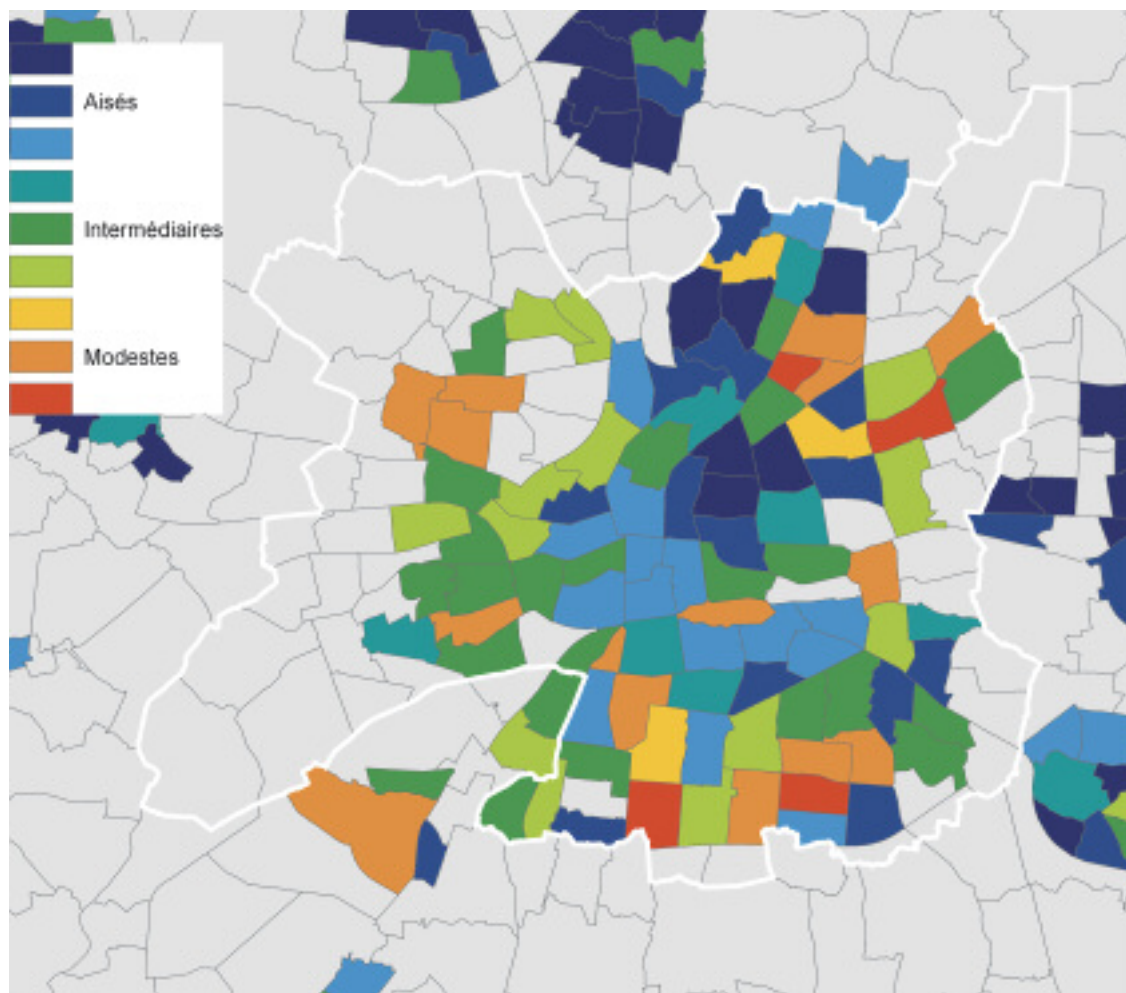
Tableau n° 2
Des communes les plus riches aux plus pauvres...
(revenus fiscaux médians par limite de consommation - en euros -2009 et 2010)

	Revenus médians 2010	Écart interdécile 2010	% d'allocataires dépendants fortement prestations sociales 2010	% ménages à bas revenus 2009
Des communes les plus riches...				
St-Grégoire	27 468	4,20	10,4	18,5
Cesson	25 812	4,01	15,1	23,5
Thorigné	25 052	3,45	10,7	16,7
Saint-Sulpice	24 895	3,81	9,4	17,9
Pacé	23 946	-	4,7	9,8
Montgermont	25 055	4	17,1	24,00
Betton	23 411	3,43	15,0	18,9
Vezin	23 158	3,70	14,9	23,2
Acigné	22 359	3,30	8,9	16,4
Chapelle Fougeretz	22 023	3,51	11,7	19,1
Aux communes les plus pauvres...				
Clayes	20 732	-	5,2	14,6
Cintré	20 835	2,65	7,5	9,3
L'Hermitage	20 121	3,09	20,3	18,9
Mordelles	20 238	3,40	12,2	23,8
Corps Nude	19 863	3,16	9,2	17,3
Bourgbarré	20 333	3,10	6,8	12,2
Brécé	19 997	-	6,4	15,0
Le Verger	19 421	-	10,9	15,8
Rennes	19 163	8,20	33,0	47,1
Saint-Jacques	18 398	4,70	21,6	34,5
Rennes Métropole	20 841	5,30	24,5	35,9

tuant majoritairement entre le premier et le troisième quartile... En tous cas, le niveau des revenus baisse quand on passe de la première à la deuxième couronne.

Alors que deux-tiers des communes affichent des revenus supérieurs au revenu médian de Rennes Métropole, le revenu médian de la ville de Rennes se révèle comme un des plus bas de l'agglomération (avec Le Verger, Corps-Nuds, Saint-Jacques-de-la-Lande).

Répartition des ménages selon leurs revenus - Ville de Rennes



Source: Données Filocom, MEDDTL d'après DGFIP (2009), in « La mixité sociale dans l'aire urbaine rennaise : une nouvelle lecture du territoire » – AUDIAR, Isabelle de Boismenu "Audiar-Novembre 2011".

De gros écarts entre les quartiers de Rennes

En se plaçant cette fois au sein de la capitale bretonne, les disparités de revenus peuvent être illustrées avec davantage de précision grâce aux données dites Iris (Îlots Regroupés pour des Indicateurs Statistiques)⁶. Leur exploitation permet de révéler plusieurs zones assez bien typées (voir plus loin tableau 4).

Une carte tout en contraste

- Un nord contrasté : une partie de cette zone est de type plutôt « résidentiel », puisque presque la moitié des

ménages sont propriétaires et les revenus y sont plutôt élevés : l'ensemble Bellangerais-Saint-Laurent est un des plus riches de Rennes : près de 65% des personnes ont un revenu supérieur au revenu médian ; de même, dans la partie Nord-Saint-Martin, 54% des personnes sont au-dessus du revenu médian. En revanche, une autre partie de cette zone est nettement « défavorisée » : Maurepas est un des quartiers les plus pauvres de Rennes (plus de la

6. Les Iris (Îlots Regroupés pour des Indicateurs Statistiques) sont des sortes de micro-quartiers définis par l'INSEE.





Tableau n° 3
Des revenus inégaux selon les grandes zones de Rennes

% de ménages par unité de consommation - revenu médian - 2009

Revenu médian	- de 13 605	entre 13 605 et 19 715	entre 19 715 et 27 517	+ de 27 517
- Nord contrasté				
Nord résidentiel	17	21	28	34
Nord défavorisé	53	27	13	7
- Est	28	23	24	25
- Ligne gare	39	26	19	15
- Sud hétérogène				
Sud résidentiel	23	27	28	23
Sud défavorisé	53	27	15	5
- Ouest modeste	36	27	22	16
- Beaugard	28	28	28	18
- Centre aisé	25	19	21	35

moitié des personnes des ménages ont un revenu inférieur au premier quart des revenus de Rennes Métropole). À Patton, 68% des personnes ont un revenu inférieur à la médiane de Rennes Métropole, tandis que dans le sud du parc de Maurepas, ce pourcentage s'élève à 76%.

- **Un est dans la moyenne** : l'est est plutôt à l'image de la moyenne de Rennes Métropole, avec des quartiers comme les Longs Champs ou Beaulieu où la moitié des ménages présente des revenus par personne encore inférieurs à 19 000 euros.

- **Un sud très hétérogène** : il comprend un « Sud résidentiel », près de la gare, avec des ménages plutôt âgés, aux revenus très proches de la médiane rennaise ; ensuite, « un Sud défavorisé », car il comprend un ménage sur deux dont les revenus par personne sont inférieurs à 13 650 euros ; c'est nettement le cas des Zus (Zones Urbaines Sensibles) du Blosne ou des Champs-Manceaux ; enfin, un « Sud intermédiaire », le long de la ligne gare, entre le Centre et les quartiers Sud (Francisco- Ferrer-Vern-Poterie), où 40% des revenus par personne sont inférieurs au premier quartile de la distribution.

- **Un ouest « modeste »** (Cleunay, La-Touche-Moulin du Comte, Villejean-Pontchaillou), où un tiers des revenus sont inférieurs aux revenus du premier quartile, et

un « Ouest en difficulté » (Villejean ouest-Kennedy) où un ménage sur deux a un revenu inférieur au revenu médian de la ville.

- **Un centre « aisé »** : entre le nord de la gare et le pont Saint-Martin, la tranche des ménages ayant un revenu par personne supérieur au troisième quartile est sur-représentée, et la tranche des revenus faibles est sous-représentée ; dans les quartiers autour du Thabor (Jules-Ferry, les Mottais, Jean-Macé), la moitié des revenus par unité de consommation se situe dans la tranche la plus élevée des déclarations fiscales (la part des revenus patrimoniaux, mais aussi celle des revenus non-salariaux, comptent pour le tiers des revenus). Cette zone est la plus riche de Rennes : les revenus médians par ménage de ces « îlots » aisés sont, dans leur ensemble, le double des revenus médians des huit « îlots » les plus pauvres...

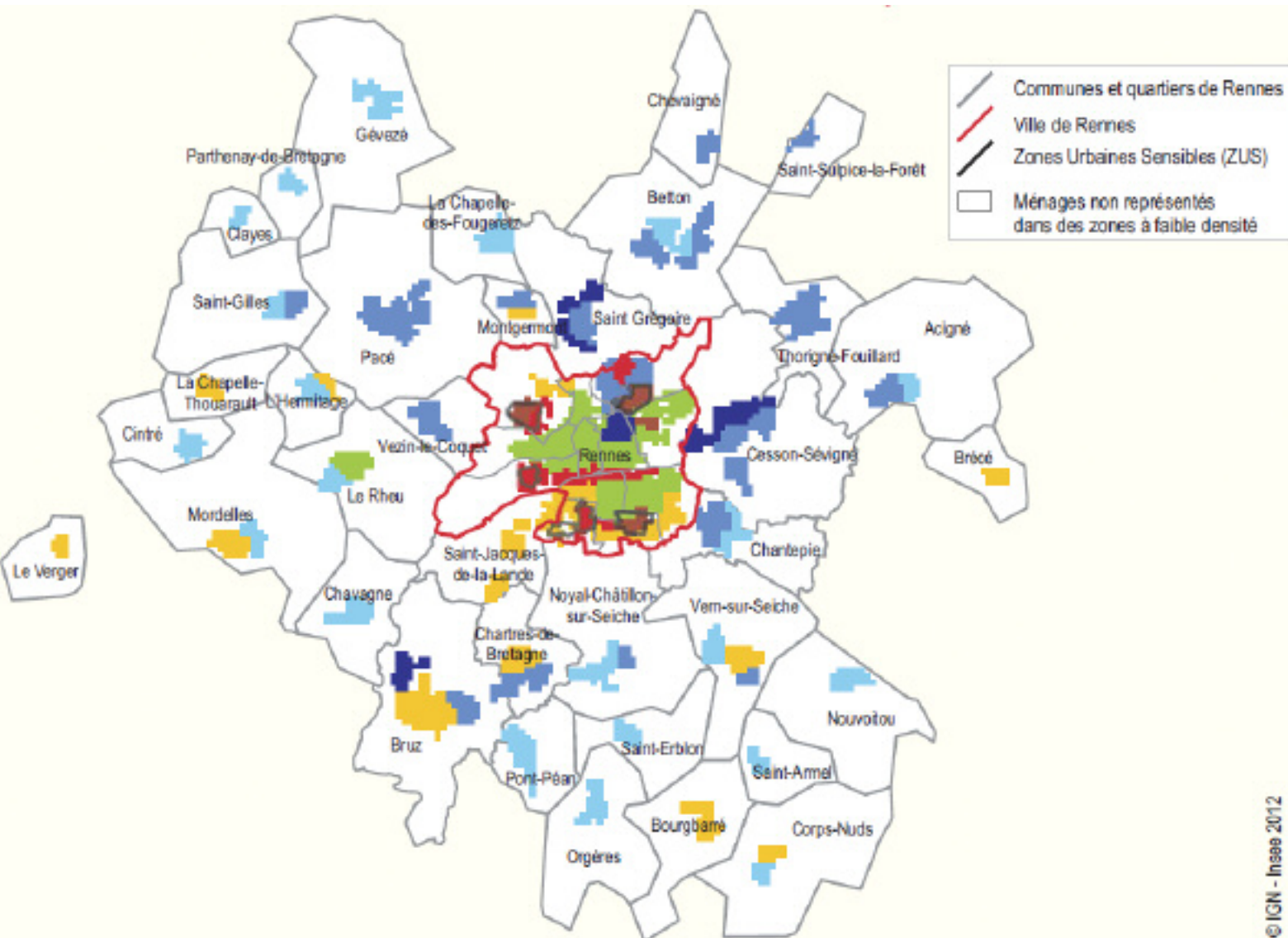
- **Les Mottais, le plus riche** : Et pourtant, ces territoires du centre-ville, nettement favorisés par rapport à la moyenne rennaise, affichent des revenus médians encore inférieurs à ceux qui sont enregistrés dans certains « îlots » de la périphérie, à Cesson-Sévigné (La Hublais, La Boulais), Saint-Grégoire (sud) ou Bruz (nord). Ils sont même inférieurs à ce qui est constaté dans le quartier le plus riche du département, à Saint-Malo (Rothéneuf). Surtout, ils offrent des revenus par personne à peine égaux à la moitié des revenus constatés à Neuilly ou à Paris 7^e ! L'îlot de la rue Jean-Macé, par exemple, n'apparaît, pour son revenu médian, qu'en 585^e position dans le classement des 12 900 premiers îlots français !

Les Zus moins pauvres que nationalement

Les Zones urbaines sensibles (Zus) de Rennes : Maurepas, Villejean, Cleunay, Les Champs-Manceaux, Le Blosne, territoires prioritaires de la politique de la ville, concentrent, par définition, des ménages aux faibles revenus : leur revenu médian est inférieur au premier décile des communes de la périphérie. Pourtant, comparé à la moyenne des Zus françaises, le niveau de revenu médian y est nettement plus élevé ; plus précisément, en leur sein, la part des revenus dits « modestes » est plus élevée qu'au niveau national, tandis que celle des ménages dits « aisés » y est relativement plus faible.

L'îlot le plus riche (Les Mottais) n'est qu'en 585^e position nationale.

Une typologie de revenus de Rennes Métropole



Source « Les revenus des ménages de Rennes Métropole : des contrastes territoriaux en héritage de l'histoire », février 2012 – Octant Analyse n°29, INSEE Bretagne -Etude partenariale AUDIAR, Loïc Bourriquen – INSEE, Luc Goutard

- ménages très modestes (près de 60% des revenus inférieurs à 13 605 euros)
- ménages modestes (40% des revenus inférieurs à 13 605 euros)
- ménages aux revenus moyens (tiers des revenus entre 13 605 et 19 715 euros)
- ménages aux revenus croissants (quart des revenus compris entre 19 715 et 27 517 euros)
- ménages plutôt aisés (tiers des revenus entre 19 715 et 27 517 euros)
- ménages aisés (tiers des revenus supérieurs à 27 517 euros)
- ménages très aisés (moitié des revenus supérieurs à 27 517 euros)





Tableau n° 4
Où sont les revenus

revenu médian par ménage - par IRIS - 2009

	Premier quantile	Revenu médian	dernier quantile	écart inter-quantile	écart revenus 2007/2009
Les 10 plus riches					
Les Mottais	20 514	42 459	78 421	2,6	+9,3 %
Jean Macé	21 075	39 774	72 230	2,9	+ 3,8 %
Morbihan Ouest	22 958	36 739	53 333	4,3	+ 0,2 %
Saint-Laurent	22 037	35 830	53 518	4,1	+ 5,3 %
La Lande du Breil	17 705	33 305	49 962	3,5	- 9,8 %
La Poterie Nord	20 150	32 095	48 103	4,1	+ 3,5 %
Jules Ferry	19 368	32 018	55 303	3,5	+ 5,9 %
Elisabeth Grèce	20 119	31 284	44 075	4,6	+3,1 %
Le Landry	18 642	30 973	47 821	3,9	+ 9,2 %
La Motte-Brûlon	17 400	30 889	53 333	3,3	+ 7,9 %
Cesson-La Hublais	22 273	44 018	60 439	2,7	-
Cesson-La Boulais	38 724	53 997	72 536	1,8	-
Les 10 plus pauvres					
Suisse	11 996	19 532	29 814	4,0	+ 4,7 %
Le Bois-Perrin	8 479	18 047	31 537	2,7	+ 9,8 %
Saint-Benoît	9 252	15 981	23 994	3,8	+ 3,3 %
Dalle Kennedy	9 646	16 142	24 905	3,8	+ 1,4 %
Canada	8 867	15 541	23 637	3,8	- 4,9 %
Les Champs Manceaux	8 883	15 574	23 416	3,8	- 2,7 %
Torigné Ouest	9 417	15 962	23 310	4,0	-
Torigné Est	7 945	15 242	23 530	3,4	+ 2,0 %
E. Mounier	6 113	13 727	22 097	2,8	+ 1,4 %
Brno	3 592	10 867	16 838	2,7	- 5,4 %

Un processus lent et cumulatif

Lorsqu'il s'agit de rendre compte de telles divergences de revenus selon les quartiers ou les communes, on commence toujours par avancer l'influence des catégories socio-professionnelles. Ainsi, on croit que les inégalités sont dans la nature même des quartiers alors que ce que l'on voit en réalité ce sont des différences entre catégories sociales, les regroupements spatiaux de ménages se faisant par strates de revenus. Une fois amorcée, la ségrégation démographique et sociale « est un processus lent et cumulatif » (Audiard) car les groupes sociaux aisés, qui ont le plus les moyens d'une grande mobilité, ont tendance à se regrouper, à la recherche d'un entre-soi, s'éloignant des quartiers mixtes ou populaires. L'accès à ces quartiers plus privilégiés est pratiquement impossible pour les populations aux revenus modestes. Le risque est donc grand de voir les positions se figer, à moins que des politiques viennent tenter de renverser des tendances somme toute assez lourdes.

Une mixité réelle

Ainsi, à Rennes, on ne peut pas parler de « ville duale » où une coupure serait très claire entre les riches concentrés dans les « beaux quartiers » et les pauvres relégués dans des « ghettos » : la réalité de la répartition socio-démographique est plus complexe que dans d'autres agglomérations. Les différences de profils socio-professionnels entre quartiers s'organisent non pas sur un mode d'opposition tranchée entre groupes distincts très différenciés, mais plutôt sur le mode d'un continuum où l'on trouve, entre des situations extrêmes, toute une gamme de situations intermédiaires. C'est que le niveau de mixité de la ville de Rennes est important : ainsi, au cœur de l'aire urbaine, se trouvent les ménages les plus aisés mais aussi nombre de ménages parmi les plus modestes... Souvent, la ségrégation la plus forte est celle de certaines catégories de classes supérieures, tandis que les classes moyennes restent les plus concernées par cette mixité sociale ; les catégories les plus populaires se retrouvent dans des espaces variés : une partie d'elles dans des quartiers en cours de gentrification et d'autres dans des quartiers caractérisés par des taux de chômage élevés et un faible taux d'emplois stables.

Le poids de l'histoire

Mais les inégalités sociales, résultant des tendances d'organisation de la vie économique, ne suffisent pas pour expliquer les inégalités spatiales : les structures sont souvent le résultat d'héritages historiques et de l'évolution de la société en longue période : à Rennes, n'a-t-on pas toujours considéré le nord de la Vilaine comme une situation privilégiée, loin des inondations, sur les hauteurs ? De ce côté de la Vilaine, ne trouve-t-on pas traditionnellement les lieux de pouvoirs (mairie, préfecture...) ? Lorsque la ville s'est industrialisée, dans les années 50, n'est-ce pas plutôt le sud qui a accueilli les nouvelles populations aux revenus modestes, non loin de zones industrielles nouvellement créées ?

L'influence des loyers

Enfin, il faut évoquer le poids souvent déterminant d'éléments structurants dans les pratiques de localisation : il en va ainsi des prix du foncier et de l'immobilier, mais aussi de la nature et de l'importance des équipements en tous genres qui conduisent à la concentration de certains types de populations. Compte-tenu des tendances au renchérissement des loyers dans l'offre de logements sociaux récemment construits à Rennes et en périphérie, il en résulte souvent, par des phénomènes mécaniques d'attribution, comme le note l'Apras, « une concentration dans les mêmes lieux de ménages aux profils similaires ». L'analyse des mobilités (très importantes) des ménages de l'agglomération montre que c'est surtout le parc locatif privé qui est le levier des dynamiques de mobilité (il représente près de la moitié des mouvements observés entre 2007 et 2008). Le parc social joue également un rôle important, mais légèrement moindre.

Les écarts se creusent à Rennes

Ces dernières années, dans la quasi-totalité des territoires français, la répartition des revenus s'est trouvée fortement affectée par la crise économique et sociale. La Ville de Rennes n'a pas échappé à cette évolution : déjà, sur une longue période (2000-2010), l'écart interdécile voir plus haut la note 4 dans la distribution des revenus est passé de 6,1 à 8,2 (tandis que, dans le même temps, il variait beaucoup moins au niveau national). Pour ces deux dernières années, si le revenu médian par unité de consommation a cru, de façon modeste il est vrai, les re-

venus par unité de consommation les plus élevées (dernier décile) ont crû de 1,8%. Cela s'explique, du moins en grande partie, parce que les revenus du capital ont progressé plus vite que ceux du travail. Dans le même temps, les revenus les plus bas (premier décile) ont diminué de 7,6%. Il en va de même au niveau de Rennes Métropole, avec les taux respectifs de +1,3% et de -4,2%.

Pauvres plus pauvres, riches plus riches

Si maintenant, de façon plus détaillée, au niveau des découpages en « îlots », on analyse les revenus par ménage et leur dispersion entre le premier et le dernier quartile, on note que, de 2007 à 2010, dans bon nombre de zones aux revenus les plus faibles (Brno, Champs-Manceaux, Canada), les revenus ont diminué ou ont faiblement cru (Dalle Kennedy, Torigné ouest, Emmanuel-Mounier), tandis que dans les zones aux revenus plus élevés (Les Mottais, Jean-Macé, Jules-Ferry) ces revenus ont nettement augmenté. Résultat : là aussi, la dispersion des revenus fiscaux s'est accrue et, pour reprendre une antienne bien souvent développée, il apparaît que « les pauvres sont devenus plus pauvres et les riches, plus riches ».

Il en va de même au niveau des communes limitrophes où les communes les plus riches sont celles où les revenus ont le plus progressé. De plus, dans les communes à fort revenu médian, les ménages les plus pauvres ont vu leurs revenus progresser davantage que dans les territoires où le revenu médian est faible.

De plus en plus de prestations sociales

La « pauvreté » est délicate à saisir, et on peut se placer de plusieurs points de vue pour l'estimer.

Il est une première méthode de mesure possible. Elle consiste à estimer le poids des allocataires dont au moins 50% des revenus dépend des prestations Caf (Allocations familiales). Grossièrement, cette population rassemble les allocataires de minima sociaux (hormis les plus de 65 ans et les étudiants).

Sur Rennes Métropole, on dénombre plus de 15 000 ménages dont au moins la moitié des revenus provient des prestations (voir plus haut, *tableau n°2*). Pour certains, cela représente même la totalité de leurs revenus. Les communes connaissant les plus forts taux de ménages ainsi dépendants (au-delà de 20%) sont parmi celles dont les revenus médians sont faibles : Saint-Jacques-de-la-

Lorsque la ville s'est industrialisée, dans les années 50, le sud a accueilli les nouvelles populations aux revenus modestes, non loin des zones industrielles nouvellement créées.

Il apparaît que « les pauvres sont devenus plus pauvres et les riches, plus riches ».





Dans un très grand nombre de ménages, les revenus sont constitués à 100% des prestations sociales.

Lande, Noyal-Châtillon et L'Hermitage ; mais des taux assez forts (entre 15 et 20%) sont aussi enregistrés dans des communes « aisées », telles Betton, Bruz, Chantepie, Chartres, Montgermont et même Cesson-Sévigné (où, il est vrai, on peut voir l'influence des maisons de retraite et des allocations handicapés qui y sont liées). Cela confirme qu'il n'y a pas toujours une étroite corrélation entre le niveau de pauvreté d'un territoire et son taux de dépendance par rapport à toutes sortes de ressources sociales.

Dans la seule ville de Rennes, la proportion des ménages où les prestations jouent un rôle déterminant s'élève même à 33% du total des ménages allocataires (contre un taux moyen au niveau de Rennes Métropole de 14% , soit vingt points de moins). Dans un très grand nombre de ménages, notamment à l'intérieur des Zus, les revenus sont constitués à 100% des prestations sociales. Depuis les débuts de la crise, on assiste à une hausse très nette de ce nombre de ménages en difficulté puisque le nombre de ménages allocataires de la Caf fortement dépendants des prestations sociales a plus augmenté entre 2008 et 2011 (+23%) qu'entre 2000 et 2008 (+17%).

Ce sont nettement les familles monoparentales qui sont les plus touchées.

Les trois-quarts des ménages pauvres sont à Rennes

Une deuxième méthode possible (la plus couramment utilisée) pour appréhender la pauvreté consiste à estimer l'importance des populations en-dessous du « seuil de pauvreté » : ce seuil est usuellement défini comme le niveau des revenus bruts disponibles des ménages par unité de consommation (après redistribution d'allocations diverses et paiement d'impôts) égal à 60% de la médiane des revenus⁷.

Au niveau de Rennes Métropole, ce seuil de pauvreté, pour 2010, est de 11 472 euros (et de 11 304 euros pour 2009) ; lorsque ce revenu est rapporté au seul nombre de ménages allocataires Caf, on calcule que 36% des ménages sont ainsi concernés ; ce sont aussi, fort logiquement, les ménages très dépendants des prestations sociales évoqués ci-dessus ; ils sont, à plus de 60%, composés de personnes seules, sans enfants. Les communes les plus marquées par ces populations à bas revenus ainsi définies sont Saint-Jacques-de-la-Lande, Bruz, Cesson-Sévigné, Chantepie...

De son côté, Rennes accueille les trois-quarts des allocataires à bas revenus de l'agglomération (cette proportion di-

minue toutefois légèrement depuis quelques années) ; dans la ville, le taux de ménages à bas revenus parmi les allocataires y dépasse les 47%, tandis qu'il est de 21% dans les communes hors Rennes en moyenne ; cette proportion se situe très légèrement au-dessus du taux observé au niveau national. C'est dans les territoires prioritaires de la « politique de la ville », les Zus, qu'on trouve le plus grand nombre de ménages pauvres : « ces cinq quartiers accueillent autant de ménages pauvres que la totalité des trente-six communes de l'agglomération », note l'Apras. Situation logique puisque la faiblesse des revenus constitue précisément un des critères de définition de ces zones sensibles ; de surcroît, les pauvres sont plus nombreux dans les quartiers qu'on dit « défavorisés » parce que le logement social est, avec le parc privé dégradé, le seul endroit où on peut se loger quand on a de faibles ressources ; enfin, il faut noter que ce sont nettement les familles monoparentales qui sont les plus touchées.

Mais il n'est pas rare non plus de rencontrer des ménages très défavorisés dans le centre ou le nord où vivent de nombreuses personnes seules (notamment à Maurepas). Ces constats tempèrent les affirmations selon lesquelles le taux de pauvreté serait toujours le plus important dans les territoires périurbains ou ruraux.

Près de 18% de pauvres

Lorsque le nombre des ménages sous le seuil de pauvreté est, cette fois, rapporté au nombre total de ménages présents dans la ville, il s'élève à Rennes à presque 18%. Si ce taux de ménages pauvres ainsi estimé s'est accru entre 2007 et 2010, il n'en reste pas moins à un niveau encore très inférieur à celui constaté dans bon nombre de grandes villes françaises (Montpellier, Lille, Strasbourg, Toulouse...), et au même niveau que dans bien des villes de l'ouest (Nantes, Angers, Brest, Saint-Nazaire...) ; il est toutefois à un niveau supérieur à celui constaté à Quimper, Cholet... ou au niveau départemental (17,1 % ou national (14,1% en 2010).

7. Définir la pauvreté est un exercice tout relatif : si on utilise un taux de 50% du revenu médian, comme cela se fait souvent, plutôt qu'un taux de 60%, le nombre de ménages réputés « pauvres » va varier du simple au double !

Une pauvreté qui se répartit sur l'ensemble de la métropole

On vient de noter que la richesse a tendance à se concentrer dans quelques lieux privilégiés et quelques communes précises. Mais, en fait, les observations évoquées plus haut démontrent que les choses sont plus complexes : tout d'abord, au sein même des quartiers privilégiés de cette ville, on constate qu'il existe des « poches » de pauvreté : ce sont des cas nombreux relevés dans le centre « aisé » de Rennes ou dans le nord de la ville : le Gros-Chêne à Maurepas, par exemple, compte parmi ses allocataires plus de 60% de ménages à bas revenus (contre 36% en moyenne à Rennes Métropole) ; des quartiers favorisés accueillent des personnes sans domicile fixe, des ménages à faibles revenus, sans enfants...

Ensuite, une autre répartition des revenus est en marche : au sein de Rennes, la proportion des ménages allocataires fortement dépendants, a diminué au cours des années récentes, puisqu'elle est passée de 82% en 2005 à 76% en 2010 ; par ailleurs, en ce qui concerne la hausse des ménages fortement dépendants des allocations, si elle a été de 19,6% en deux ans sur l'ensemble de la métropole, elle a été relativement plus accentuée dans les communes périphériques (+33%) qu'à Rennes(+15,4%) ; de même, en ce qui concerne le nombre des allocataires à bas revenus, si le nombre s'est accru depuis 2008, il s'est nettement plus développé dans les communes périphériques (+27%) qu'au sein de la capitale régionale (+9,7%), de sorte que bon nombre de communes aisées possèdent une proportion importante de ménages à bas revenus : 27,5% à Chantepie, 23,5% à Cesson-Sévigné, 24% à Montgermont ; seule la commune de Bruz a connu une baisse du nombre des allocataires (tableau 2).

Un effet du PLH

On assiste donc, sur la durée, à un phénomène nouveau, à savoir une nouvelle répartition de la pauvreté, cela en très grande partie à cause du Programme local de l'habitat (PLH) qui impose des règles de mixité sociale. Et aussi parce que les communes limitrophes ont développé des infrastructures d'accueil adaptées. Néanmoins, la portée de ce phénomène doit être relativisée, dans la mesure où les plus pauvres dans les communes périphériques sont quand même moins pauvres que les plus pauvres dans la ville-centre.

2 152 asujettis à l'ISF

Cette mesure, bien imparfaite, des revenus des Rennais s'effectue sur la base des revenus fiscaux déclarés : elle néglige, par définition, l'importance des transferts sociaux qui viennent compenser la faiblesse évidentes de maints revenus⁸. Dans un autre domaine, elle néglige aussi le poids des patrimoines dont le montant peut être déterminant pour comparer les niveaux de vie. Une manière, très indirecte, d'estimer cette importance des patrimoines les plus élevés est de mesurer le poids de l'Impôt sur la fortune (ISF) à Rennes : ainsi, on dénombre 2 152 ménages concernés en 2009, soit une augmentation de 38% par rapport à 2005. Le montant moyen des patrimoines déclarés imposables est de 1,69 million d'euros et le montant moyen d'impôt acquitté de 5 624 euros.

À titre de comparaison, on estime à 132 le nombre de ménages concernés à Fougères et à 740 à Saint-Malo. À Nantes, le nombre de contribuables est de 3764, pour un patrimoine moyen de 1,63 million d'euros. De façon plus générale, les inégalités de patrimoine se sont creusées au cours des récentes années au profit des ménages les plus dotés : la hausse des prix de l'immobilier a été plus forte que celle des niveaux de vie et a plus profité aux personnes situés dans le haut que dans le bas de distribution.

Au sein même des quartiers privilégiés de cette ville, on constate qu'il existe des « poches » de pauvreté.

La hausse des ménages fortement dépendants des allocations est particulièrement accentuée dans les communes périphériques (+33%).

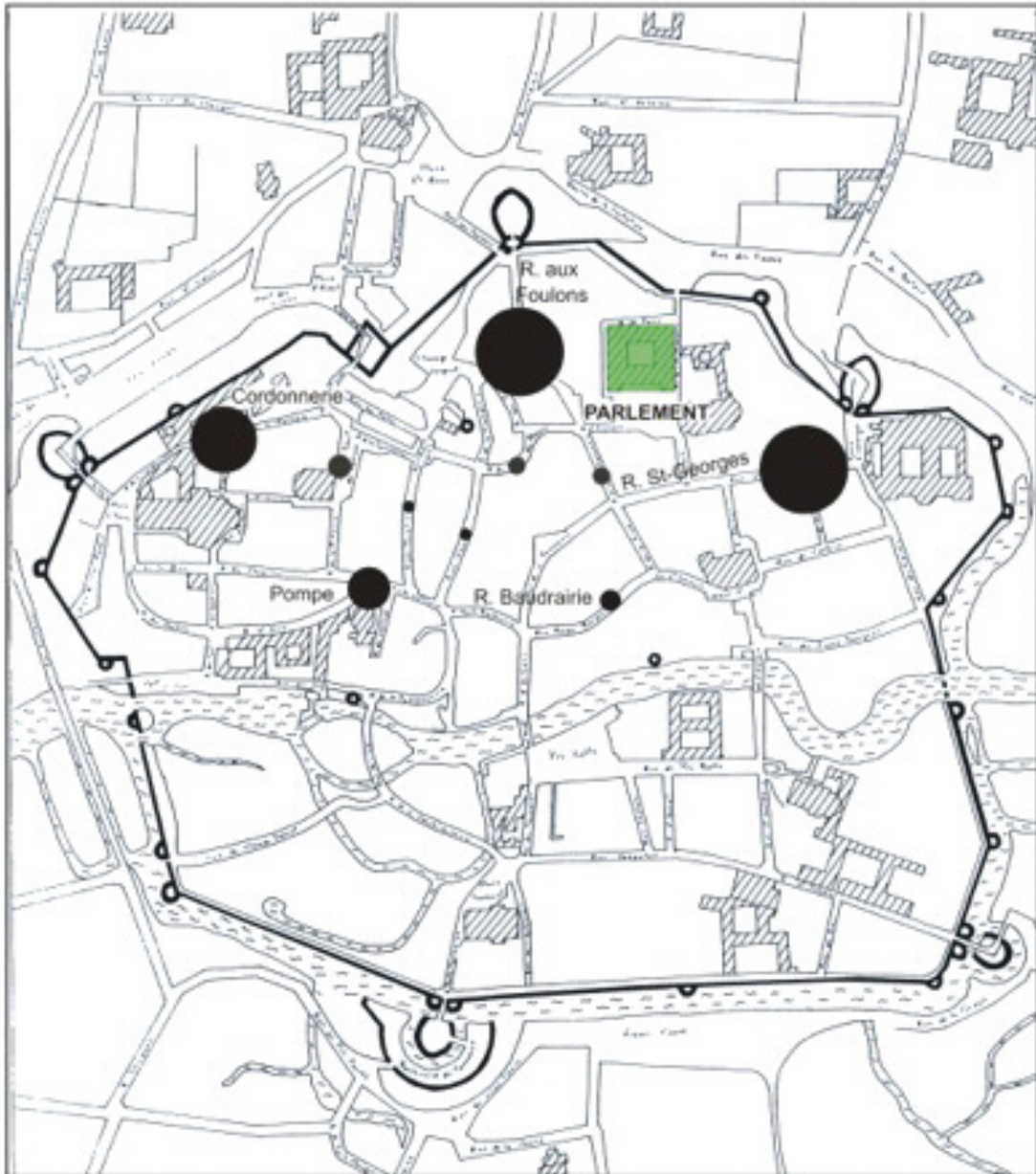
Sources statistiques

- Apras (Association pour la Promotion de l'Action Sociale), Rennes Métropole et Audiar (Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal de l'Agglomération de Rennes) : « Observatoire des données sociales », Juin 2012... L'auteur remercie ici l'Apras et l'Audiar pour les notes qu'elles ont bien voulu lui transmettre.
- Insee : « revenus fiscaux localisés, 2010 ».
- Rennes Métropole : « Chiffres clés 2010 » /Audiar, Juillet 2010
- Insee : « Les revenus des ménages de Rennes Métropole », in *Octant*, n° 29, février 2012
- Insee : « Les revenus des Bretons pendant la crise », in *Octant*, n° 38, décembre 2012
- Observatoire des inégalités : www.territoires.gouv.fr
- DGFIP-Insee : « Revenus fiscaux localisés des ménages en 2010 »
- Direction régionale des affaires sanitaires et sociales-Bretagne-Statistiques 2009
- Fédération bretonne des Caisses d'allocations familiales : « Cahier des données sociales », 2010.
- Insee /Audiar : « Synthèse urbaine de Rennes », février 2012
- Compass : « Les inégalités en Ille-et-Vilaine », conférence du 29 mars 2012

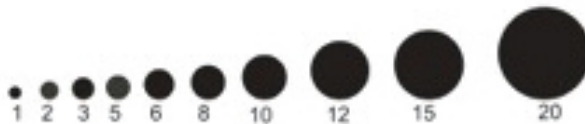
8. Cf l'article : « D'où viennent les revenus des rennais ? » dans ce numéro.



LES PARLEMENTAIRES EN 1629



0 100 200 m



Quartiers d'habitation de la noblesse parlementaire en 1629. Carte : Roland Neveu

Quartiers riches, quartiers pauvres : une très vieille histoire

RÉSUMÉ > *Les riches au nord. Les pauvres au sud. La Vilaine entre les deux. La géographie sociale de la ville de Rennes est, comme dans la plupart des villes, une vieille histoire, où s'entremêlent la topographie et les logiques distinctives.*



TEXTE > **GAUTHIER AUBERT**

Au début, les riches étaient à l'ouest

Les premières données sociales dont on dispose remontent à la fin du Moyen Âge. Elles font apparaître que la noblesse privilégie ce que l'on appelle la « cité », c'est-à-dire les abords de la cathédrale, qui correspondent au noyau resté urbanisé à la fin de l'Antiquité et où se trouvent les pouvoirs politiques : évêché, hôtel-de-ville, cour de justice, hôtel des monnaies et, bien sûr, pouvoir ducal. De leur côté, les marchands se situent en général plus à l'est, autour de la « cohue », située entre la place du Champ-Jacquet et l'actuelle place Rallier-du-Baty. En marge de ce quartier, l'église Saint-Germain a la réputation d'être la paroisse des marchands merciers, c'est-à-dire la fine fleur de la bourgeoisie commerçante.

Dès cette époque, ainsi, le nord de la Vilaine est bel et bien préféré aux autres espaces. Il faut dire que la partie située au sud du fleuve est inondable, ce dont témoigne le nom de « Pré botté ». Là, le cours sinueux de la Vilaine se double de bras secondaires, comme le « vieux cours », et tout cet espace peut être vite recouvert d'eau. C'est donc dans ce que l'on appelle la « basse ville » que se

GAUTHIER AUBERT est maître de conférence en histoire moderne à l'université Rennes 2 et membre du comité de rédaction de *Place Publique*





En 1629, pas un parlementaire et pas un avocat n'habite au sud de la Vilaine.

trouvent les gens les plus modestes. Ce quartier *intra muros* est sociologiquement proche des faubourgs, refuges habituels des pauvres.

Pour autant, il ne faut pas avoir de ce paysage une vision trop caricaturale : ainsi, trouve-t-on un manoir rue Vasselot, à proximité du prestigieux collègue Saint-Thomas, pépinière des élites rennaises et bretonnes. Mais il est vrai que ledit manoir est tôt transformé en couvent et que les institutions scolaires ont souvent été contraintes de s'installer dans des lieux où la pression foncière était moindre.

Le parlement renforce la partie nord

L'installation définitive du parlement à Rennes (1561) vient accentuer la séparation nord-sud. La haute cour de justice s'installe en effet *intra muros*, au nord de la Vilaine, dans le couvent des Cordeliers (actuelle rue Victor-Hugo), tout près de là où, bientôt, il est décidé de construire un magnifique palais. Pourtant, le choix de cet emplacement s'inscrit en relative rupture par rapport à la géographie antérieure des lieux de décision politiques, car c'est la première fois qu'un lieu de pouvoir n'est pas dans le petit périmètre de l'ancienne « cité ». Il en résulte une évolution de l'espace élitaire. La carte de l'implantation des parlementaires en 1629 montre bien que ces derniers apprécient tout particulièrement les rues aux Foulons (actuelle rue Le Bastard) et Saint-Georges, nouveaux fronts pionniers de la richesse rennaise. Nobles eux-mêmes, ils restent cependant aussi fidèles à la « cité », qui demeure ainsi un haut lieu de l'habitat nobiliaire. La construction du lotissement des Lices, quelques années plus tard, est le signe que cette partie de la ville garde longtemps l'image d'un quartier apprécié des plus aisés, à la fois proche du vieux quartier aristocratique et du quartier marchand qui demeure autour de la « cohue ».

Les « gars de Rennes », plutôt au sud

Jusqu'où peut-on parler de ségrégation sociale ? En 1629, pas un parlementaire et pas un avocat n'habite au sud de la Vilaine. Quelques Rennais aisés sont recensés dans les faubourgs, plutôt au nord d'ailleurs. Mais parallèlement, force est de constater que nombre de pauvres habitent dans les rues *intra muros* bordées de beaux hôtes particuliers. La modestie sociale et la misère ne

connaissent pas de frontières, à la différence de la richesse qui ne s'aventure pas là où c'est trop humide et où les gueux sont trop nombreux. Le sud de la Vilaine, entre le Champ Dolent et la rue Vasselot, est donc par excellence un lieu d'artisans et de gens de peu. Un représentant du roi de passage en 1636 résume ainsi la géographie sociale rennaise, non sans plaquer sur les habitants de la basse ville les plus classiques préjugés du temps :

« *La plus menue populace sont les artisans de toutes sortes, épars par toute la ville, et particulièrement abondants et presque tous dans la basse-ville, au-delà de la rivière et du costé de la rive gauche. On appelle ces sortes de gens les gars de Rennes, et sont la plupart yvrongnes et seditieux.* »

Soyons juste : on trouve évidemment aussi des « gars de Rennes » dans les faubourgs, et particulièrement dans les artères peuplées du nord – les pauvres aussi aiment être au sec ! –, le long des routes qui mènent vers Saint-Malo, Dinan et Antrain. Les chiffres de la peste qui frappe la ville en 1605-1606 le montrent sans ambiguïté : les rues qui payent le plus lourd tribut à l'épidémie sont tant dans la basse ville (rues du Champ-Dolent et Vasselot, autour de l'église Toussaints, c'est-à-dire sur l'actuelle place Honoré Commeurec) qu'*extra muros* (rues de Saint-Malo et d'Antrain).

Après l'incendie de 1720 : tout change, rien ne change...

L'incendie de 1720, et plus encore la reconstruction qui s'en est suivie, a renforcé cette géographie. La construction de grands et beaux immeubles dans le centre a contribué à en chasser une partie de ses habitants les moins aisés. Mais il ne faut pas exagérer la portée de cette possible fuite, les derniers étages des beaux immeubles étant le refuge de bien des gens modestes, que l'on pouvait aussi trouver au rez-de-chaussée. Reste que, désormais, malgré quelques projets aussi ambitieux que vite abandonnés, s'opposent visuellement un centre-nord de la Vilaine moderne et le reste, marqué par l'urbanisme et l'habitat en partie insalubre hérité de l'époque médiévale. De plus, la construction, au nord-est du centre, d'une place – celle du palais – bordée d'immeubles particulièrement soignés, a pu contribuer à renforcer l'attrait de ce quartier-là sur une population aisée.

De même, la reconstruction a joué un rôle en contri-

« On appelle ces sortes de gens les gars de Rennes, et sont la plupart yvrongnes et seditieux. »

buant à recentrer les pouvoirs vers l'est : l'hôtel-de-ville quitte ainsi le bout de la rue de la Monnaie pour un nouvel édifice flambant neuf – que nous connaissons toujours –, qui abrite aussi le présidial venu quant à lui de ce qui a gardé le nom de « prison Saint-Michel ».

Malgré tout cela, il est frappant de voir que la reconstruction n'a pas fondamentalement changé la répartition des élites dans la ville. La noblesse parlementaire (qui a fini par intégrer quasiment toute la noblesse locale) continue à aimer vivre autour de la cathédrale et autour du parlement. Elle ne dédaigne pas, ainsi, ces vieilles rues étroites et parfois sinueuses épargnées par le « grand feu », où elle trouve des hôtels particuliers dignes d'elle en nombre significatif, qu'elle peut le cas échéant reconstruire. La rue des Dames d'un côté, et la rue de Corbin de l'autre, constituent les noyaux durs de l'implantation aristocratique en ville. Entre les deux, les quartiers reconstruits sont essentiellement le refuge de la bourgeoisie, qu'elle soit de robe ou commerçante. Mieux, cette dernière garde une préférence pour les rues qui se trouvent autour de là où était l'ancienne « cohue », pourtant disparue dans l'incendie.

La conquête de l'est par les notables

Plus que ces nouvelles formes d'habitat et que cette dilatation dans l'espace des pouvoirs, ce qui se joue alors, et qui va modifier sensiblement la géographie sociale de la ville, c'est le désir d'espace ou, si l'on préfère, la volonté, pour les plus riches, de pouvoir se mettre doublement à l'écart du commun, en optant pour cet habitat consommateur d'espace qu'est l'hôtel particulier entre cour et jardin, et pour des quartiers nouveaux où un certain entre-soi prévaut. L'heure est venue de s'éloigner de la ville, de ses miasmes et de ses artisans un peu trop bruyants et parfois tumultueux.

C'est ainsi qu'une partie des plus riches Rennais, qui en général relèvent du milieu parlementaire, osent au 18^e siècle une sortie de l'*intra muros*, du côté de la Motte à Madame. Le lotissement des Lices avait déjà été, au 17^e siècle, une première tentative d'exfiltration hors des murs : extension de la cité, ces beaux immeubles permettaient d'avoir une vue dégagée sur la ville, perçue comme un décor, en même temps que mise à distance et expression d'une volonté d'être entre gens de bonne compagnie. Mais le lotissement des Lices n'a pu être la tête de

pont d'un nouveau quartier *extra muros* pour riches Rennais. Il s'est trouvé bloqué à l'ouest par le populeux et spongieux faubourg l'Évêque, au nord par les masses de pauvres amassés dans les rues de Dinan et de Saint-Malo, débordant jusqu'à la place Sainte-Anne et à la rue Saint-Michel, mais aussi par les propriétés de l'Église, faisant barrière.

Ne pouvant « s'échapper » par là, les riches l'ont fait à partir de leur autre quartier de prédilection : celui du parlement. C'est en effet en arrière de celui-ci, du côté de la colline du Thabor, que s'est constitué leur nouveau front pionnier. Là, en effet, l'emprise cléricale était moindre, en même temps que les faubourgs, ceux de Fougères et de Paris, étaient relativement peu peuplés. Et le terrain était au sec. Le mouvement avait été amorcé au milieu du 17^e siècle, quand la riche et puissante famille de Marbeuf avait édifié un hôtel à l'angle de rue des Fossés et de ce qui était alors le début du faubourg de Fougères.

Dans les décennies qui suivent, ils sont rejoints par d'autres qui trouvent là, autour de ce Contour de la Motte, de quoi satisfaire leur désir d'espace et de distinction sociale. Les autorités accompagnent le mouvement : l'évêque quitte bientôt son ancestral manoir épiscopal adossé à la cathédrale pour investir le palais Saint-Melaine tandis que l'intendant s'installe dans un hôtel où lui succéderont, jusqu'à nos jours, les préfets.

De la rue des Dames au « Contour des pouvoirs »

À l'heure où Rennes s'apprête, sous les yeux du jeune Chateaubriand, à passer de l'ancien au nouveau monde, il résulte de tout cela une géographie de l'habitat notabiliaire que nous pouvons saisir en cartographiant les hôtels particuliers anciens recensés par le célèbre érudit Paul Banéat (voir carte page suivante). La plus forte concentration se trouve dans la vieille cité, qui n'a jamais été totalement délaissée par les puissants du lieu, malgré la fuite de certains. Le premier président du parlement réside ainsi toujours rue des Dames, tandis que le commandant en chef est installé rue du Chapitre, à l'hôtel de Blossac. Un second noyau, moins dense, mais plus étendu, est centré autour du parlement, et s'étend de l'église Saint-Germain – devenue celle des parlementaires – à la place du Champ-Jacquet. La carte montre

Une partie des plus riches Rennais, qui en général relèvent du milieu parlementaire, osent au 18^e siècle une sortie de l'*intra-muros*, du côté de la Motte à Madame.

Dernière le Thabor, se constitue le nouveau front pionnier des riches.





Localisation des hôtels particuliers anciens (15^e-18^e siècles) d'après Paul Banéat. Carte : Roland Neveu et Aurélie Hess



aussi que quelques riches Rennais ont fait l'expérience d'une implantation au sud de la Vilaine, mais ils sont bien peu nombreux. D'autres ont fait le choix de l'*extramuros* et celui-ci est toujours situé au nord de la Vilaine.

Au 19^e siècle, Paul Féval s'amuse de cette géographie qui avait aussi, à le lire, quelque chose de plus politique :

« La rue des Dames renferme l'aristocratie dévote ; les abords de la Motte donnent asile à l'aristocratie osée. On a vu des marquises du Contour de la Motte aller au théâtre ! Jugez du reste ! Au théâtre ! A Rennes ! La rue des Dames se voile la face en parlant du Contour de la Motte ; le Contour de la Motte singe un peu Paris » (Bouche de fer, 1861)

Le père de Lagardère ira loin dans la comparaison, en affirmant que la Motte est le « *petit faubourg Saint-Honoré rennais* », mais sans doute vaudrait-il mieux parler de « petit faubourg Saint-Germain », puisque les hôtels de la Motte tendent à devenir les sièges des autorités, un peu comme ceux du « noble faubourg » parisien sont devenus des ministères. C'est pourquoi Jean-Yves Veillard le surnommera joliment « le Contour des pouvoirs », ce qu'il est encore aujourd'hui.

Les « nobles faubourgs » rennais

Mais le 19^e siècle ne s'arrête pas là. Le Contour, au fond, n'a été qu'une étape, un camp de base à partir duquel les élites rennaises ont poursuivi leur *drang nach Osten*, selon les mêmes ressorts que ceux qui ont conduit certains à sortir du centre, et selon les mêmes axes. Ainsi, dans le prolongement du Contour de la Motte, entre la rue de Paris et la Vilaine, le lotissement du Mail Donges conduit à la réalisation d'un quartier flanqué au nord, face au parc du Thabor, d'une belle ligne d'hôtels particuliers (rue de Paris). Sous le Second empire, de l'autre côté, on ouvre le boulevard de Sévigné qui, avec les rues adjacentes devient le cœur du Rennes huppé, qui, lui aussi, regarde vers le Thabor redessiné par Büllher. Plus tard, à la veille de 1914, les Mottais viennent compléter le quartier. Certes, on a réservé certaines parcelles à la « Ruche ouvrière », mais cela ne corrige guère la tonalité du quartier, qui comprend aussi bientôt les belles maisons de la rue Brizeux.

De même, l'édification de belles maisons dans les quartiers sud, que ce soit sur la colline de Beaumont ou le long de la rue de Redon, ne change pas vraiment une géographie qui reste éminemment favorable au nord-est de la ville. Et alors que les notables s'installent préférentiellement au nord-est et ce faisant prolongent inconsciemment des choix faits depuis le 16^e siècle par les élites rennaises, les « gars de Rennes » de naguère trouvent, au sud de la ville, de lointains héritiers dans les cheminots

Localisation des magistrats et des avocats d'après le recensement de 1872. Carte : Aurélie Hess et Louisa Plouchart.

de Sainte-Thérèse et des Sacrés Cœurs, comme avec les ouvriers de l'Arsenal.

L'élite, autour du Thabor

Ainsi, de la fin du Moyen Âge à la Grande guerre et au-delà, les riches ont privilégié non pas l'entassement, mais le mouvement et celui-ci n'a rien eu d'hasardeux : se glissant entre les couvents et les quartiers misérables, ils ont suivi les courbes de niveaux orientées vers le nord-est, et, partis du point non inondable le plus proche du confluent (la cité), ils ont encerclé la colline dont le chef est occupé par le Thabor, mais sans jamais délaissier les espaces naguère chéris. Les riches Rennais se sont ainsi constitués au fil du temps un territoire en forme de triangle constitué par la rue Saint-Louis et la rue Saint-Yves, prolongées par les rues de Fougères et de Paris, progressivement élargi à ce qui se trouve entre la rue d'Antrain et les quais.

Est-ce un hasard si, au milieu de ce territoire, les plus belles maisons du quartier Sévigné se situent sur le dôme même de la colline ? Est-ce aussi un hasard si le grand établissement privé Saint-Vincent est dans ce quartier, de même que l'est la faculté de droit, cette usine à produire des élites ? Est-ce un hasard si les deux prisons ont longtemps été au sud de la ville, dans une partie de la ville dénuée de lieux de pouvoir avant l'installation de l'hôtel de Rennes Métropole ? Est-ce un hasard si les cadres et professions intellectuelles supérieures sont, encore au début du 21^e siècle, une minorité parmi les actifs résidants de part et d'autre de la rue de l'Alma alors ils représentent près de la moitié de ceux qui demeurent dans les rues longeant le Thabor ? Les lignes de chemin de fer, en effet, ont relayé la Vilaine comme frontière sociale.

Maurepas, un îlot dans un océan aisé

Et le volontarisme édilitaire n'y a au fond pas changé grand-chose. Certes, en implantant au bout du quartier cossu les « tours de Maurepas », comme on dit, la mu-

nicipalité Fréville a pu avoir l'impression de casser une certaine captation de l'espace par les plus riches des Rennais. Mais cela n'a pas entravé la marche vers le nord et l'est de ces élites faisant de Maurepas une sorte d'îlot pauvre dans un océan aisé. Il faut dire que ces élites ont aussi, à l'heure de la voiture-reine, littéralement enjambé la limite administrative de Rennes et la rocade, pour étendre leur territoire vers le nord et l'est de la métropole. Dans le prolongement des axes tracés dès le Moyen Âge, en effet, il y a Cesson-Sévigné et Saint-Grégoire, communes aux niveaux de vie, en 2010, parmi les plus élevés d'Ille-et-Vilaine. Est-ce un hasard ? En six siècles, tout a changé, mais si peu au fond.





Classement des grandes fortunes rennaises à différentes époques

Principaux propriétaires immobiliers en 1455¹

Dubois trésorier duc, juriste
 Chappel, boucher (?)
 Guinot, marchand
 Duret,
 Ruallain, marchand
 Boaisguérin, marchand
 Bourgneuf, marchand
 Parès, marchand
 Chereville, marchand
 Guériff, marchand
 Macée, marchand
 Tillon, marchand
 Géraut, ?

Principales fortunes mobilières d'après les inventaires après décès de 1741 à 1755²

Lefeuve, parlementaire
 Arnaud, officier de finance
 de Bonnefond, officier de finance
 Robin d'Estréans, parlementaire
 de Francheville, parlementaire
 Avril, parlementaire
 de la Moussaye, comtesse
 Raoul de la Guibourgère, parlem.
 Colin de la Biochaye, parlem.
 de Boylesve, parlementaire
 Le Vicomte, parlementaire
 Aubert, veuve d'officier de justice
 Le Gonidec de Tressaint, parlem.

Liste des fortunes dépassant le million de francs de 1890 à 1914³

Guillemot, négociant
 de la Bourdonnaye, propriétaire
 Le Bastard, industriel
 Bigot, avocat
 Oberthür, industriel
 Métayer, industriel
 Monnier, négociant
 Huchet, entrepreneur
 Métayer, industriel
 Bertin, négociant
 Grivart, avocat
 de Coniac, propriétaire
 Le Gonidec de Tressaint, propr.

1. J.-P. Leguay, *Un réseau urbain au Moyen Age : les villes du duché de Bretagne*, Paris, Maloine, 1981. Le classement est fait en fonction du nombre de maisons possédées.

2. G. Aubert, *Le président de Robien, gentilhomme et savant dans la Bretagne des Lumières*, Rennes, PUR, 2001. Ne prend en compte que les cas de personnes décédées à Rennes et ayant vu leurs biens inventoriés.

3. P. Burguin, *Une ville et ses élites au 19^e siècle : Rennes*, thèse, Rennes 2, 2003.

Quatre riches Rennais à travers les siècles

RÉSUMÉ > *De la fin du Moyen Âge à la Grande guerre, le visage de la fortune a évidemment fortement changé, même si de patientes reconstitutions généalogiques montreraient de subtiles continuités. Les quatre portraits emblématiques présentés ici esquissent une sommaire histoire économique et sociale de la capitale bretonne. Ou comment une cité relativement ouverte sur l'économie européenne est devenue une ville de riches rentiers, avant de voir de nouvelles figures naître avec l'avènement de l'ère industrielle.*



TEXTE > **GAUTHIER AUBERT**

*Le temps de « l'âge d'or de la Bretagne »
(15^e siècle)*
Julien Thierry, mercier devenu banquier



Il n'existe pas d'images représentant Julien Thierry. Mais voici son château de Bois-Orcan à Noyal-sur-Vilaine, château que l'on peut visiter (photo Gwyn Meirion-Jones)

GAUTHIER AUBERT est maître de conférence en histoire moderne à l'université Rennes 2 et auteur de *Le Président de Robien* paru aux Pur en 2001

À la fin du Moyen Âge et au début de l'Époque moderne, la Bretagne vit son « âge d'or » économique et si l'on connaît le dynamisme des marchands vitréens, on n'aurait garde d'oublier que Rennes abrite aussi en ce temps-là un milieu marchand dynamique et d'envergure européenne, au premier rang desquels figurent les Thierry.

Fils de marchand mercier et marchand mercier lui-





Julien Thierry n'a pas de domaine vraiment spécialisé et fait de « l'import-export », en particulier avec les riches Flandres.

même, Julien Thierry n'a pas de domaine vraiment spécialisé et fait de « l'import-export », en particulier avec les riches Flandres. En vertu d'un processus commun à de nombreux marchands qui réussissent, il se mue progressivement en banquier. Comme d'autres, il profite de la situation militaire tendue de la fin du Moyen Age et se fait fournisseur de chevaux, métal ou salpêtre pour les armées duciales. Parallèlement, Thierry est un moment en charge des finances de la ville, première étape d'une ascension vers les cercles du pouvoir, jusqu'à devenir l'argentier (et le créancier) du duc François II et de sa fille la duchesse Anne. Ceci ne l'empêche cependant pas de s'adapter sans heurt aux nouveaux maîtres Valois. Signe de sa réussite, il achète et agrandit un manoir de prestige dans la campagne rennaise, le Bois-Orcan, doté de 126 ha de terres et bois. A Rennes, il quitte le vieux quartier marchand et sa cohue pour s'installer dans un hôtel non loin de la cathédrale, dans le quartier huppé et décisionnel. L'anoblissement, en 1500, vient, comme il se doit, sanctionner la réussite remarquable de cette famille. Parmi les enfants de Julien, un fils continue les activités bancaires tout en investissant dans la terre, achetant la Prévalaye, où descendra Henri IV en 1598. La famille deviendra parlementaire au cours du 17^e siècle, puis militaire, avant que, longtemps après, un lointain descendant de Julien soit un des premiers Rennais à posséder une automobile.

Robien a été l'un des Bretons les plus riches du 18^e siècle.

Pareille histoire familiale, du commerce à la noblesse, est assez banale. Ce qui l'est moins, c'est que ces marchands rennais n'ont pas eu de successeurs à leur hauteur sur les rives de la Vilaine, comme si toute la richesse avait été absorbée par le parlement et ses nombreux offices, mais aussi par la terre, le commerce devenant quant à lui durablement secondaire comme source de richesse.

Le temps du Parlement (18^e siècle)

Le président de Robien, de la terre aux musées

Devenu parlementaire au 16^e siècle, Rennes est trois siècles durant dominée par une élite de gens de robe, à la fois gentilshommes et magistrats, venus de tout l'ouest. Leur fortune est parfois colossale, à l'image de celle de la famille de Robien, une des plus emblématiques du monde de la justice.

Ainsi le célèbre président de Robien a-t-il été un des



Le président Christophe-Paul de Robien (1698-1756). L'hôtel de Robien, rue du Champ-Jacquet à Rennes.

Bretons les plus riches du 18^e siècle, et ceci n'est évidemment pas pour rien dans la constitution de ses collections qui, saisies sur son fils pendant la Révolution, ont constitué le noyau initial des musées de Rennes. La fortune des Robien est typiquement nobiliaire. Fondée sur la terre, elle est le résultat d'une patiente accumulation foncière qui, génération après génération, permet de constituer des domaines importants, en l'occurrence ici centrés autour d'Auray et de Quintin. Aînés de la branche aînée, les Robien profitent du droit nobiliaire qui défavorise les cadets et compensent les nécessités successorales par de beaux mariages en général dans la noblesse bretonne, mais aussi, le cas échéant, dans la marchandise malouine, aux dots si alléchantes.

La place occupée au parlement est moins lucrative que stratégique : prestigieuse, elle permet d'avoir un œil sur des procès qui ne manquent jamais d'arriver et de participer à la vie politique, consubstantielle de la condition aristocratique. Cette fortune se traduit par un train de vie extraordinaire, mais commun aux autres grandes familles parlementaires, et surtout moins ostentatoire que ce qui serait possible avec autant d'argent. Certes, les Robien ont de nombreux domestiques, un chenil urbain qui agace leurs voisins et vivent entre Paris, Rennes et leurs domaines bretons. Mais leur hôtel reste ancien, un peu étroit et relativement peu confortable. Préférant le faste parfois désuet de leurs demeures rurales à l'éclat de

leur présence en ville, ces nobles d'ancienne race ne profitent même pas des opportunités nées de l'incendie de 1720 pour s'affirmer de manière spectaculaire dans leur ville.

Plus bretonne que rennaise, cette noblesse parlementaire n'a pas sombré avec la Révolution et, l'orage passé, elle est revenue prendre ses quartiers (d'hiver) dans la capitale bretonne tout en restant fidèle à son mode de vie châtelain.

Le temps de l'industrie (19^e siècle) François-Charles Oberthür: technologie, paternalisme et entomologie



François-Charles Oberthür (1818-1893).

Dès le 18^e siècle, Rennes tente d'échapper à la mono-activité administrative et judiciaire, et plusieurs tentatives se font jour de développer les manufactures rennaises. Mais il faut attendre le 19^e siècle pour voir apparaître des initiatives qui, parfois venues d'ailleurs, parviennent à animer un paysage industriel jusque là quelque peu apathique.

L'histoire la plus extraordinaire est sans doute celle d'un jeune Strasbourgeois qui, après une étape par Paris, fonde à Rennes en 1852 les imprimeries qui portent son nom et dont il fait rapidement une dynamique entreprise industrielle. Les succès d'Oberthür s'enchaînent : premier almanach des Postes – avec la judicieuse association lithographie-typographie –, premier éditeur de l'annuaire téléphonique, éditeur de formulaires pour les impôts. En somme, Oberthür accompagne l'invasion de l'imprimé dans la société française. Symbole de cette modernité assumée, s'élève bientôt rue de Paris ce qui va devenir une usine des plus modernes. À côté, Oberthür, devenu richissime, fait construire un bel hôtel particulier, dont il confie le jardin à Denis Bülher, qui œuvre pour lui avant de le faire au Thabor. Signe des temps,



La propriété et l'usine Oberthür à Rennes.

les Oberthür investissent aussi au bord de la mer, à Cancale, ce qui n'empêche pas d'avoir aussi un château en Monterfil.

Pour les quelques 700 ouvriers (vers 1900), qui travaillent souvent en famille dans l'entreprise, la cohésion est d'autant plus forte et attendue que la fanfare et la gymnastique prolongent le travail ensemble, que les enfants peuvent dès 12 ans être formés au métier, qu'une mutuelle est mise en place, qu'un service médical gratuit est instauré, etc. Derrière cela, plane l'esprit chrétien de responsabilité, qui se mêle au souvenir de la dure grève de 1865. Le fondateur transmet l'entreprise et sa passion de l'entomologie à ses fils René et Charles, dont les collections sont parmi les plus remarquables de leur temps. Charles joue aussi un moment un rôle actif au sein du conseil municipal au début du 20^e siècle, comme représentant de la droite catholique.

L'entreprise reste familiale jusqu'aux années 50 et représente, avec *Ouest Eclair* ou la brasserie Graff, un des fleurons de l'économie locale au temps de la première industrialisation, et symbolise ce faisant le nouveau visage de la fortune, fondée sur l'entreprise.

Un jeune Strasbourgeois fonde à Rennes en 1852 les imprimeries qui portent son nom.





François Pinault



Les plus grandes fortunes d'Ille-et-Vilaine (2012)

- 1 - François Pinault (PPR) : 6^e rang - 6,3 milliards d'€
- 2 - Bris Rocher (Yves Rocher) : 26^e - 1,8 milliard d'€
- 3 - Daniel Roullier (Groupe Roullier, Saint-Malo) : 33^e - 1,5 milliard d'€
- 4 - Louis Le Duff (Brioche Dorée, etc.) : 63^e - 650 millions d'€
- 4 - Roland Beaumanoir (Groupe Beaumanoir, Saint-Malo) : 63^e - 650 millions d'€
- 6 - Christian Roulleau (Samsic) : 118^e - 350 millions d'€
- 7 - Didier Ferré (Ferré hôtels) : 136^e - 300 millions d'€
- 8 - Bruno Caron (Norac) : 321^e - 100 millions d'€
- 9 - Pierre-Yves Legris et Yvon Jacob (Legris industrie) : 407^e - 75 millions d'€ (180 millions en 2010)

(Jean-Paul Legendre (immobilier) était classé 468^e en 2010 avec 55 millions d'€, mais ne fait plus partie des « 500 » en 2012)

Extrait de la revue *Challenges* : classement des 500 plus grandes fortunes professionnelles françaises en 2012.

Le temps du réveil de la Bretagne
(20^e siècle)
Louis Le Duff, roi de la brioche



Louis Le Duff, né en 1946, avait 30 ans quand il créa l'enseigne « Brioche Dorée ».

Après guerre, la Bretagne semble renouer avec l'«âge d'or». Le temps des «ploucs» et de Bécassine s'efface derrière l'image d'une Bretagne qui associe tradition et modernité, et Rennes n'échappe pas à cette mutation profonde. Au-delà du Célis et des délocalisations industrielles, des initiatives privées se font jour, à l'image de celles impulsées par le dynamique Louis Le Duff, première fortune rennaise en 2012 selon le magazine *Challenges*. L'homme est à plus d'un titre un symbole. Le parcours de ce baby boomer né au sortir de la guerre dans le Finistère atteste en premier lieu de ce qui a été le pétrole de la modernisation bretonne : l'attachement à l'école, au sens large. Ainsi le fils de maraîcher devient-il, dans les années 1970, universitaire, illustrant à sa manière le basculement de tout un monde de paysans vers l'économie tertiaire. Mais l'homme d'affaire pointe sous l'enseignant-chercheur et, dès 1976, il fonde la Brioche dorée, première d'une série d'enseignes commerciales (Pizza del Arte) et industrielles (Bridor) qui, ensemble,

constituent un groupe de près de 15 000 salariés. L'entreprise est aussi doublement symbolique, car elle relève d'un secteur agro-alimentaire qui est un pilier de l'essor économique breton et car l'horizon de ce Finistérien de Rennes est mondial, avec des restaurants et des boulangeries sur quatre continents. Ce qui n'empêche pas Le Duff d'afficher son attachement à la Bretagne.

Toujours en mouvement, il ne cesse de faire grossir son groupe, jusqu'à acquérir, tout récemment, une enseigne américaine de salons de thé, sans oublier le «Domaine des Loges», à Bruz, qui associe (comme il se doit ?) un château et un espace de production «bio». Tradition et modernité là encore... Signe du succès que rien ne semble pouvoir démentir, sa fortune, classée au 120^e rang français en 2009 (8^e bretonne, 2^e rennaise) par le magazine *Challenges*, est passée en 2012 à la 63^e place, avec à la clef un quasi doublement du capital (350 à 650 millions d'euros). Homme décidément de son temps, Le Duff est aussi un vrai communicant, auteur de plusieurs livres sur la création d'entreprise, et sachant aussi remarquablement utiliser la toile pour asseoir une image en forme de *success story* irrésistible. Symbole encore ? Louis Le Duff a récemment reçu la Légion d'honneur des mains du ministre Le Drian dans une préfecture de Rennes assiégée par les manifestants hostiles à l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes : faut-il voir dans l'anecdote le choc entre deux Bretagne, celle née il y a cinquante ans de la farouche volonté d'arracher par l'industrie et le commerce cette région à un destin de médiocrité, et une autre, qui, nourrie des angoisses actuelles, cherche à tracer un modèle alternatif ? Affaire à suivre...

L'homme est aussi un vrai communicant





Les Magasins Modernes, créés en 1926 rue Le Bastard (Archives de Rennes, 14 num 23)

Les vitrines de l'aisance et de la pauvreté

CONTEXTE > *L'évolution du commerce de détail, de ses formes socio-économiques et spatiales, offre un angle intéressant pour lire la manière dont, à chaque époque, l'argent «s'exprime» dans une ville. J'ai choisi de m'arrêter sur une des manifestations de cette interface. Elle souligne l'importance du clivage richesse/pauvreté et l'ampleur des inégalités sur le modelage des modes de consommation, sur les représentations, les pratiques et aussi les politiques urbaines.*



TEXTE > **RENÉ PÉRON**

1- La consommation jadis privilège bourgeois

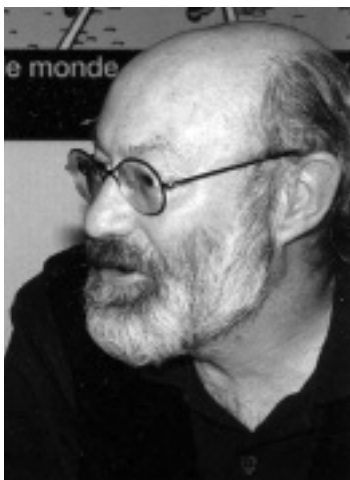
À Rennes au début du 20^e siècle, il n'y a pas de véritables industries à part l'Arsenal et quelques entreprises notables, telles les imprimeries Oberthur et les brasseries Graff. La capitale de la Bretagne est un centre politique, religieux, militaire, judiciaire, administratif, universitaire.

Telles sont les principales matrices des revenus distribués à la bourgeoisie locale. Pas de très grandes fortunes, mais de l'aisance liée aux rémunérations et aux rentes dérivées de la propriété foncière et immobilière qu'autorise et alimente le niveau de celles-ci. La fraction la plus nombreuse de la population - ouvriers, employés, personnels de maison et de service - est à l'époque très démunie et n'a pas accès au monde des consommations diversifiés.

Achats de première nécessité et petits marchands

L'approvisionnement des familles populaires démunies, extrêmement pauvres, miséreuses pour beaucoup d'entre elles, se réduit alors en l'acquisition des produits

RENÉ PÉRON est chercheur en sciences sociales, docteur en aménagement du territoire. Il a travaillé sur la vie de quartier, les industries culturelles, les rapports du commerce et de la ville, cela au sein de l'Office social et culturel de Rennes (OSCR) puis au CNRS. Il est notamment l'auteur de *Le commerce dans la ville* (édition du CNRS, 1994), *La fin des vitrines* (ENS, 1994) et surtout *Les boîtes, les grandes surfaces dans la ville* (éditions Atalante, 2004)





Les Nouvelles Galeries, avant-guerre (Archives de Rennes, 350-FI-113-2).



La rue Pont-aux-Foulons en 1970 (Archives de Rennes, 100-FI-686)

alimentaires de base et de quelques articles de bazar. Ces achats se font, une partie sur les étals de plein air, sur les nombreux marchés approvisionnés directement par des paysans eux-mêmes très pauvres, ou auprès des revendeurs ambulants, une autre partie dans les échoppes des tout petits marchands d'épicerie, des cafetiers, des cordonniers, des ferblantiers, des marchands de vin et de charbon, des fripiers. Tout ce dispositif matériel a fini de

disparaître lors de la rénovation des faubourgs, rues de Brest, de Nantes, de Saint Malo.

Le commerce de centre-ville s'enrichit

Par contre les dépenses des ménages solvables ont donné naissance au tissu commercial qui constitue aujourd'hui encore « le centre-ville ».

Rues et places y sont bordées de magasins à vitrines, connus pendant longtemps autant par le nom des propriétaires – *Jacquart, Bessec, Tessier* – que par l'enseigne. Des magasins spécialisés dans l'équipement des maisons et des ménages bourgeois en mobiliers, vaisselles, décoration, bijoux, articles chaussants et autres pièces d'habillement, tissus ; aussi des boulangeries-pâtisseries, des commerces de viande, les blanchisseries, salons de coiffure, de photographes, les pharmacies ; et des épicerie - sur le modèle de *l'Épicerie du Lycée*, qu'a si bien reconstitué l'Ecomusée de la Bintinais dans son exposition de 1989 - de vraies épicerie avec leurs spécialités, cafés, vins, spiritueux, épices, confiseries... S'y ajoutent dans le même registre sélect, les grands cafés et restaurants (*La Paix, Le Glacier, Le Coq Gadby*)

Grands magasins et distinction bourgeoise

Les grands magasins proprement dits sont longtemps demeurés l'apanage de Paris, faute de trouver dans les grandes villes de province une clientèle assez aisée assez nombreuse. L'installation, rue le Bastard, des Magasins Modernes date de 1926, quand le Bon Marché d'Aristide Boucicaut avait déjà plus de 50 ans. Par contre, fréquenter les temples de la nouveauté de la capitale dans le cadre du tourisme mondain ou leur commander des colis de la dernière mode, participait alors des conduites de distinction des clientèles riches habitant la province et même l'étranger. Le traitement architectural des lieux offrait une scène propice à l'affichage ostentatoire de leur richesse, de leur rang social. Verrières zénithales, escaliers à double révolution, leur aménagement regorgeait d'emprunts au modèle aristocratique, au décorum de ses palais, au luxe de ses demeures.

Peu de changements jusqu'aux années 60

Les commerces de centre-ville se sont multipliés et enrichis en s'ouvrant aux clientèles des classes moyennes. Le petit commerce, bénéficiant d'une élévation plus mo-

La naissance du centre Alma au début des années 1970 (Archives de Rennes, 350-FI-184-25)

deste mais réel du niveau de vie des classes populaires et de la permanence des conditions imposées aux achats courants - renouvellement quotidien, à pied - a, pendant ces années là, connu son âge d'or, tant en centre-ville que dans chaque quartier. Ces deux composantes, pendant tout le siècle où l'indépendance (la propriété familiale du point de vente) demeura la forme dominante, ont constitué dans les villes tertiaires comme Rennes une force économique, sociale et politique avec laquelle il a fallu compter.

2- L'ère de la consommation de masse et des grandes surfaces

L'augmentation du pouvoir d'achat a permis à partir de 1960 à un nombre de ménages chaque année plus important d'acquérir sa voiture et son réfrigérateur, rendant possible la conservation des produits périssables. Celle-ci a autorisé le regroupement des achats courants dans le temps, au rythme hebdomadaire ou mensuel, ainsi que leur regroupement dans l'espace, loin du domicile. Le discount, qui repose sur la vente de grandes quantités avec de très petites marges unitaires, a offert des prix de 20 à 30 % inférieurs à ceux que pratiquaient les détaillants traditionnels toutes tailles confondues. L'étendue des superficies foncières exigées par le succès de la formule a nourri à son tour le mouvement des localisations périphériques autorisé par la motorisation des courses. C'est la conjugaison de ces innovations qui a suscité l'avènement de ce que l'on a vite appelé les « grandes surfaces ».

Le « retard » rennais

Leur mise en place a pris du retard à Rennes et pendant deux décennies y sera relativement contenue. En 1980, l'agglomération présentait un total de mètres carrés d'hyper pour mille habitants deux fois moindre que les sites de plus de 100 000 habitants qui avaient les densités les plus élevées. Ces disparités s'expliquent largement par l'influence que le monde du commerce traditionnel a pu localement exercer.

Les grandes mobilisations de commerçants et d'artisans en colère animées par le Cid-Unati de Nicoud s'y sont succédé : manifestation géante le 15 mai 1969 sur le Champ de Mars ; grève générale du commerce, suivie à 100%, le 10 mai 1972. Cependant, la modération observée à Rennes fut plutôt le résultat des choix soutenus



par l'Union du Commerce et la Chambre de Commerce, davantage représentatives des unités aisées du centre-ville que du petit commerce contestataire. Forts des pressions de la rue, et du poids électoral global des indépendants, leurs dirigeants ont joué la carte de la pression sur la municipalité Fréville et de la coopération avec elle.

1970 : Montréal et Mammouth

Grâce à l'étendue de la maîtrise foncière exercée en matière d'aménagement et donc au contrôle des attributions de permis, l'arrivée du premier hyper, un Montréal (aujourd'hui Géant Casino) fut repoussée à 1970, huit ans après le premier Carrefour de Sainte-Geneviève des Bois. Et c'est de la concertation entre l'Union, la Chambre et la municipalité que le Centre Alma vit le jour l'année suivante. Décidé dans la précipitation, pour opposer un contre-feu à la venue programmée d'un hypermarché Decré, le Nantais, sur la commune de Chartres-de-Bretagne il se substitua au dispositif prévu dans le plan d'urbanisme de la « Zup Sud » qui s'appuyait sur un maillage de petits centres commerciaux de proximité (un par unité de voisinage), et sur deux centres commerciaux dits « principaux » intégrés aux îlots d'habitats et formés de supermarchés et de commerces indépen-

À Rennes, le petit commerce protestataire a freiné l'implantation des grandes surfaces.





Un nombre significatif de personnes appartenant aux classes moyennes note son désintérêt grandissant pour les hypermarchés.

dants spécialisés traditionnels. Le centre Alma, une vaste galerie marchande entre deux hypermarchés – le « Mammouth » à un pôle et un « Primevère » à l'autre extrémité – devait permettre, selon les motivations avancées, de ménager au mieux les intérêts « du commerce local » en même temps que les recettes fiscales de la Ville.

Pour créer le Mammouth (aujourd'hui Carrefour), on fit appel à la Société Économique de Rennes, censée du fait de sa « citoyenneté », mieux défendre le territoire communal contre « les excès des discounteurs extérieurs » ! L'adjonction d'une soixantaine de boutiques offrait une priorité d'accès aux commerçants de la ville. La même politique modératrice fut suivie par les représentants du commerce, de l'artisanat et de la Ville au sein des commissions départementales d'équipement commercial (CDEC) chargées à partir de 1973 par la loi Royer d'accorder ou de refuser les autorisations d'ouvertures de grandes et moyennes surfaces. La municipalité Hervé élue en 1977 ne changea pas de ligne en ce domaine.

Le discount et la « laideur » des boîtes

Si l'on observe les « grandes surfaces », on est frappé par le changement d'esthétique. « L'appauvrissement » de ces formes architecturales et paysagères comparé aux grands magasins et aux alignements commerciaux de centre-ville, est spectaculaire.

Les raisons socio-économiques aident bien sûr à comprendre la métamorphose. Pour l'essentiel, les formes physiques des grandes surfaces sont consubstantielles aux principes du discount qu'elles appliquent. Indépendamment des surcoûts qu'engagerait un décorum plus soigné, celui-ci parasiterait l'image du bon marché qui doit prévaloir sur toutes les autres considérations.

« Les pauvres ont besoin de prix bas, les riches adorent les prix bas » (Trujillo)

La dépréciation du cadre matériel de l'échange va de pair avec l'unification poussée des pratiques d'approvisionnement des clientèles de toutes origines, pour les achats courants. On voit d'emblée les avantages que les couches populaires peuvent tirer du discount. Mais il a également constitué un attrait pour les ménages aisés et même riches, comme le note la formule choc de Trujillo, « l'inventeur » du discount. Le discount « casse les

prix », c'est-à-dire un indicateur indispensable aux conduites distinctives bourgeoises traditionnelles. Dans celles-ci, le coût de la dépense doit être manifeste, identifiable par tous comme accessible au seul petit nombre qui a les moyens de se la payer. L'élargissement social de l'accès à un nombre croissant de biens les a dessaisi, eux et les lieux qui les vendent, de leur productivité distinctive.

Un bon indicateur de l'aisance des ménages

Les conduites distinctives n'ont cependant pas disparu. Les économies effectuées sur les dépenses courantes grâce au discount et au hard discount se reportent sur les achats d'ameublement, de véhicules, d'articles culturels, de voyages, tous biens et services dont l'acquisition continue de constituer un privilège lié à l'argent. Ce qui différencie le plus les comportements d'approvisionnement des ménages aisés c'est qu'ils répartissent leurs dépenses dans toutes les catégories d'offres existantes : du Lidl au marché à la ferme, en passant par les boutiques du centre-ville et les grands magasins. Plus le budget familial est serré, plus étroit est l'éventail.

3- Les disparités augmentent en temps de crise

Dans la dernière période, marquée par la stagnation du pouvoir d'achat de la majorité des salariés, par l'appauvrissement de familles de plus en plus nombreuses frappées par le chômage de masse, mais qui a vu aussi les catégories les plus aisées s'enrichir davantage et les inégalités augmenter, on observe à nouveau une tendance à la différenciation sociale des conduites d'achat, même dans les secteurs d'approvisionnement en biens courants. Quelques exemples illustrent ce phénomène.

Supermarchés « de qualité »

La mixité sociale, la coprésence plutôt d'acheteurs de toutes les catégories socio-professionnelles au sein des grandes et moyennes surfaces à dominante alimentaire continue à être la règle générale, mais tend à régresser. Un nombre significatif de personnes interrogées appartenant aux classes moyennes note son désintérêt grandissant pour les hypermarchés au profit de gros supermarchés dits « de qualité » dans la terminologie professionnelle elle-même. Nombre de ceux-ci, les mieux placés, ont

agrandi leurs rayons « traiteur », « poissonnerie », « fromagerie », en même temps qu'ils développent les services appréciés par ces catégories de clientèle, l'élargissement des horaires, l'ouverture du dimanche matin, les commandes par Internet et les livraisons ou les retraits dans les points de « drive ».

Côtoyer la misère

Équipements de proximité, les unités de vente plus petites présentent l'intérêt, compte tenu de la relative homogénéité des unités de voisinage desservies, de pouvoir rester entre soi. La pauvreté à laquelle expose la mixité sociale des lieux suscite de la répulsion. Elle est rarement avouée crûment; on invoque plus facilement les pertes de temps occasionnées par les déplacements intérieurs, les attentes aux caisses. Au cours des entretiens que j'ai réalisés à Villejean pour comprendre la désaffection dont était alors, avant la rénovation de la plateforme, frappé son supermarché, les habitants qui avaient cessé d'y faire leurs courses ont régulièrement invoqué la dégradation du magasin et de son environnement. Le constat ne mettait pas d'emblée en cause la fréquentation. La discussion aboutissait cependant, le plus souvent sur le mode de la désolation impuissante, à confier que oui, le lieu, « si convivial autrefois », était devenu « pénible à fréquenter » en raison de la gêne ressentie à côtoyer la misère.

La montée des circuits caritatifs

Second exemple : les circuits de distribution de seconde main, dépôts-ventes et sites Internet, et les formes associatives de distribution caritative se multiplient au rythme où croissent les effectifs des « travailleurs pauvres ». Ce rejet hors des circuits du discount lui-même alimente la « désaffiliation sociale » dont parle Robert Castel. J'ai relevé au cours de la première semaine d'octobre de cette année 2012 la présence d'une information par jour parlant des effets de la conjoncture de crise sur les pratiques de vente et d'achat au détail : ventes au poids ; réaménagement d'un centre Emmaüs pour offrir un cadre plus convivial, plus beau ; multiplication des sites de signalement des liquidations proposées au plus près de votre domicile ; locations de biens d'équipement ménager entre particuliers ; extension dans les grandes métropoles des ventes au déballage sur rues, sources de conflits avec les riverains...

La bonne santé des commerces du luxe

Dernier exemple, la même semaine on a appris officiellement que François Pinault, après s'être déjà désaisi du Printemps et de Conforama, veut vendre La Redoute et la Fnac, tous fleurons de la « démocratisation de la consommation de masse », pour doper la prospérité de ses entreprises spécialisées dans le luxe, c'est-à-dire mieux coller à la mondialisation du schéma de distribution inégalitaire des richesses.



Patrons rennais : les clés de quelques succès

CONTEXTE > *Qu'ont apporté à Rennes les entrepreneurs, parfois connus du public? Cette question revient à se demander comment les entreprises épousent un territoire. Pourquoi elles y restent attachées et comment elles y grandissent. Universitaire proche du monde économique, Claude Champaud répond à ces questions en partant de sa propre expérience. Pour lui, le lien entre les patrons et l'université est l'un des atouts de la réussite rennaise.*



TEXTE > **CLAUDE CHAMPAUD**

CLAUDE CHAMPAUD, ancien professeur à la faculté de droit, fut le président de l'Université Rennes 1 (1971-1976) et le créateur de l'Institut de gestion de Rennes. Porteparole du Celib, il fut à l'origine du Club des Trente. Côté politique, il fut conseiller général de Rennes et vice-président du Conseil régional jusqu'en 2004 et assura la présidence du Conseil économique et social de Bretagne de 1976 à 1979

En premier lieu, qu'il soit bien entendu que si le signataire de cet article est souvent cité comme l'un des universitaires bretons connaissant le mieux les entrepreneurs de sa génération, dans sa région, jamais en un demi-siècle de fréquentation des milieux entrepreneuriaux, il n'a eu le sentiment que la cupidité dont parle Stiglitz, à juste titre pour les *financialistes*, caractérisait ceux qu'il a bien connus, partageant parfois leurs secrets.

Certains ont accumulé une jolie fortune. J'en connais d'autres qui ont échoué et perdu tous leurs avoirs. J'en ai connu, aussi, qui ayant réussi leur entreprise n'en ont tiré qu'un patrimoine somme toute modeste, ni plus ni moins importants que ceux de tel élu ou tel haut fonctionnaire.

Je parlerais des uns et des autres, sur la place de Rennes, en me plaçant sur le seul plan où j'ai toujours fréquenté et jugé ces hommes. Celui de leurs facultés créatrices de richesses fécondes, d'emplois rémunérateurs et d'ambitions partagées. Plus que personne, ils ont permis à notre région de connaître une réelle prospérité et d'offrir à notre jeunesse des motifs d'espérer et d'entreprendre.

Des liens quasiment charnels

Avant d'entrer dans le sujet, il convient de noter que la

Claude Champaud, au cœur du lien entre les entreprises et les universités.

Bretagne est, de tradition, une terre d'entrepreneurs. Elle le demeure aujourd'hui, traversant mieux la crise que beaucoup d'autres régions. Elle le fait grâce à l'importance qu'y occupent ses innombrables PME-PMI et ses remarquables ETI (entreprises de taille intermédiaire) comme Le Duff, Rocher ou Guillemot (Ubisoft)... Chef-lieu de la Bretagne administrative, Rennes n'a pas été en reste à cet égard. Durant ces six dernières décennies, le territoire de l'ancienne Condate des Riedones, a vu naître, se fixer et/ou se développer nombre de ces entreprises qui font la vraie économie. Des entreprises qui, selon les préceptes du Stakeholderisme, prônés par l'École de Rennes¹, nourrissent des liens quasiment charnels avec leur terre d'élection.

Nous allons le voir au travers d'une quinzaine de cas qui appartiennent désormais à l'histoire de notre antique cité, tout autant que son parlement et ses universités, arbres prestigieux qui trop souvent cachent la forêt des activités entrepreneuriales rennaises. Ce tableau incomplet, donnera cependant une idée de la vitalité économique rennaise.

Au regard des traditionnels fleurons de notre ville que sont l'administration, la justice et l'université, deux situations peuvent être distinguées. Dans certains cas, on trouvera peu de liens entre les entreprises rennaises marquantes et les fonctions traditionnelles sur lesquelles s'est modelée l'image de marque de Rennes. Leurs patrons y ont fixé leur entreprise en répondant, comme partout, au "jeu du hasard et de la nécessité du marché" (1^{re} partie). Plus significatifs peut-être dans d'autres cas, l'implantation de l'entreprise et le rôle sociétal de leur patron ne sont pas sans lien avec les "activités universitaires de la capitale de la Bretagne" (2^e partie).

I – À Rennes, par le jeu du hasard et des nécessités

Deux données sociétales distinctes mais complémentaires expliquent le pouvoir attractif de Rennes pour la fixation de centres de décision entrepreneuriaux ou de services tertiaires supérieurs.

La première ressortit à la géographie humaine. Rennes est au centre d'une des grandes étoiles des routes françaises et elle héberge la grande étoile ferroviaire de l'Ouest. Bien que privée de certains atouts (l'embouchure d'un grand fleuve, présence d'un aéroport inter-



national), Rennes demeure une zone privilégiée de contacts entre l'ogre parisien et la dynamique péninsule armoricaine. La ville se situe à mi-chemin entre le Nord-ouest et le Sud-ouest de l'hexagone. C'est donc un lieu propice à l'exercice du pouvoir entrepreneurial et à la mobilité des cadres et dirigeants d'entreprises

La seconde est beaucoup plus spécifique et concerne notre sujet. Il s'agit du facteur d'attractivité que constitue une ville qui demeure à taille humaine alors qu'elle est une capitale universitaire et culturelle. Ce genre de cité offre en effet un environnement propice à l'accueil d'activités tertiaires supérieures qui caractérisent les sièges sociaux et services de recherche nécessitant l'accès aisé à des services libéraux diversifiés et de qualité.

L'effet « capitale »

Cet effet « capitale » est clairement exposé dans un texte extrait du site Yves Rocher : « Si l'entreprise est ancrée à La Gacilly, terre natale de Monsieur Yves Rocher, Rennes représente un lien stratégique entre le siège social d'Yves Rocher et ses 1 600 points de vente à travers le monde. C'est en centre-ville à moins d'une heure de la

Un environnement propice à l'accueil d'activités tertiaires supérieures.

1. L'« École de Rennes » désigne une dizaine d'auteurs ayant enseigné à Rennes (Claude Champaud, Michel Despax, Jean Pailusseau) et ayant promu dans leurs écrits la « Doctrine de l'entreprise ». Cette doctrine voit dans l'entreprise une cellule sociétale dotée d'intérêts propres mais au service de « parties prenantes » diverses (salariés managers, actionnaires fournisseurs, clients et collectivités publiques ou privées).





À partir d'un magasin moribond du Colombia, il imposera le hamburger dans le pays de la galette-saucisse.

Parti d'une modeste maçonnerie paternelle d'Amanlis... aujourd'hui, 1 000 salariés.

Gacilly et à proximité de la gare TGV, que se retrouvent les forces commerciales et la formation des équipes internationales. Tel un bateau amiral, le siège de la direction commerciale porte le projet d'entreprise conjugué à l'interne et à l'externe. ».

D'autres entreprises bretonnes majeures doivent leur localisation rennaise à ces facteurs géographiques et sociétaux. C'est ainsi que, comme le raconte **Pierre Legris** dans ses *Mémoires*, la décentralisation à Rennes en 1978 de son entreprise de robinetterie-mécanique, la très ancienne et très parisienne entreprise Legris, procéda d'abord d'une nécessité économique vitale. Il s'agissait d'échapper au piège financier que lui avaient tendu des cadres de la Société Générale par des procédés qui annonçaient le financialisme contemporain. Néanmoins la décision d'opérer une décentralisation totale, siège et centres de décision et de recherche inclus (demeurée unique en son genre, en ces temps d'aménagement du territoire hexagonal), relevait d'un choix patronal délibéré de s'implanter dans une ville administrative et universitaire dans laquelle Legris compterait et ne serait plus cette PME de banlieue, sans influence sur son environnement. Nous y reviendrons en fin de seconde partie.

Piromalli et Ferré: deux trajectoires

Dans un genre bien différent mais non sans similitude, on citera **Mario Piromalli** qui après avoir fait ses classes comme serveur dans un *McDonald's* à Strasbourg émigra à Rennes pour y créer en franchise, une baronnie de cette enseigne internationale de la restauration rapide. À partir d'un magasin moribond du Colombia, il imposera le hamburger dans le pays de la galette-saucisse. Ce tour de force le conduira à développer sur deux décennies une stratégie d'investissement géographique fondée sur la situation de Rennes tapie dans ses étoiles, débordante d'une jeunesse et d'une clientèle de cols blancs, qu'il va consciencieusement ratisser par les 19 McDo dont il est propriétaire-exploitant franchisé en Ille-et-Vilaine.

Didier Ferré est quant à lui un pur produit de la région rennaise. Son immense capacité de travail, une modestie à toute épreuve et un sens aigu de l'observation, un solide bon sens et une prudente audace, lui ont été donnés en héritage. Fils d'un artisan-boucher, Didier Ferré à joué un premier coup de dé gagnant avec l'acquisition puis la revente d'une belle PME de salaisonnerie de notre départe-

ment. Ce capital, bien acquis, lui a servi de base de départ dans l'hôtellerie dont il a de suite perçu les voies et moyens de développement de ses formes modernes. Il deviendra le maître des hôtels rennais, régnant sur trois Mercure, notamment et un tout dernier Novotel. Du coup, il est courtisé par la municipalité rêvant de voir notre Cité dotée d'un hôtel 4 étoiles, en centre-ville. Distingué par le classement de la revue *Challenges*, le Groupe Ferré, c'est une centaine d'hôtels dont le prestigieux Concorde-Montparnasse, à Paris, le Grand hôtel de la Reine, place Stanislas à Nancy, le Concorde à Angers, etc... Né à Rennes ce groupe familial pur sucre, continue à être dirigé de Rennes dans des bureaux hébergés... dans un hôtel. Derrière cet homme discret mais chaleureux, ce grand travailleur doué d'un sens aigu de l'amitié, se cache un grand patron rennais.

L'immobilier prospère

Rennes est une ville d'administration et de services libéraux. Que ce soit à Paris ou à Rennes, de telles fonctions entraînent la multiplication de surfaces de bureaux. Trois activités entrepreneuriales sont particulièrement concernées par ce phénomène : celles qui construisent des immeubles ; celles qui les vendent et qui les gèrent ; celles qui en assurent la maintenance. Leur localisation est intimement liée à la géographie humaine et à l'organisation des territoires. Les dernières décennies ont été marquées par une concentration qui a conduit certaines entreprises de ces secteurs à prendre des dimensions enviables dans le tissu entrepreneurial rennais.

Dans le domaine de la construction, on citera le cas du Groupe Legendre. Parti d'une modeste maçonnerie paternelle d'Amanlis, en quatre décennies, **Jean-Paul Legendre** a bâti un groupe industriel qui emploie aujourd'hui 1 000 salariés et dont le chiffre d'affaire a connu une croissance de 350 % dans les premières années du 21^e siècle. Depuis peu, un splendide siège social situé dans l'un des immeubles que le groupe a construits sur l'ensemble de la Courrouze, témoigne de sa réussite. C'est un membre très actif de la Fondation université Rennes 1².

2. La Fondation Rennes 1 créée par Guy Cathelineau a pour objet de financer des prix ou des bourses afin d'activer la recherche dans cette université. Elle est dotée financièrement par une douzaine d'entreprises bretonnes en majorité rennaises. Voir site www.fondation.univ-rennes1.fr

Au passage, le changement d'affectation de ce « camp » traduit une mutation fondamentale des fonctions sociétales de Rennes. Une place d'armes majeure devient un ensemble tertiaire civil. À notre époque, les étudiants et les « cols blancs » ont pris le relais des militaires. Les réussites des **Blot, Giboire et Kermarec**, procèdent du même phénomène lié à l'urbanisation. Il convient de souligner que si l'expansion urbaine de Rennes a permis à ces promoteurs-agents d'affaires de conquérir ce marché, c'est aussi de là qu'ils se sont lancés à la conquête de l'Ouest.

Samsic, Triballat...

Plus frappante encore est la prodigieuse ascension de **Christian Rouleau**, patron de la Samsic. Exemple même du *self man made*, en vingt-cinq ans, ce patron-né a bâti un groupe de services aux entreprises qui emploie aujourd'hui 54 000 personnes dans les métiers du *facilty management* qui vont du nettoyage à l'accueil, en passant par la sécurité et les espaces verts... L'impressionnant siège qui domine l'entrée routière est de l'agglomération rennaise est un étendard tout comme le nom de Samsic qui s'inscrit sur le mythique maillot du Stade rennais.

À quelques encablures, à Noyal-sur-Vilaine, on rencontre l'un des fleurons de l'entrepreneuriat du bassin de Rennes. Derrière l'enseigne Triballat, ses marques de fromages son beurre Bordier et ses produits Sojasun, il y a une entreprise familiale exemplaire à tous égards. Contrôlée par la famille **Clanchin**, cette PMI qui emploie plus de 500 salariés a su développer des stratégies de niches qui lui ont permis de résister victorieusement aux concentrations drastiques qui ont marqué le secteur de l'industrie laitière. Résolument ancrée dans la RSE (responsabilité sociale des entreprises), apôtre des énergies alternatives, Triballat affiche une excellente santé financière. Membre de la Fondation de l'université Rennes 1, très ouverte aux stages étudiants, cette entreprise qui joue à fond les atouts de proximité du pôle universitaire rennais pourrait appartenir à la catégorie suivante.

II – Les atouts d'une capitale administrative et universitaire

« Par les cours de physique, de chimie et de mécanique, confiés à d'habiles professeurs, elle popularise les procédés des arts et provoque les progrès de l'industrie. »

Cette phrase est extraite d'une lettre des autorités universitaires de l'époque (1839), au maire de Rennes, qui accédera à leur demande de prise en charge municipale du financement d'une faculté des sciences. On peut dire que cette phrase contient prémonitoirement la Rennes actuelle, son campus de Beaulieu, Rennes-Atalante et ses centres de recherche en informatique particulièrement performants. Un livre ne suffirait pas à épuiser ce sujet que nous ne ferons qu'effleurer ici. Les liens entre certaines entreprises rennaises et leur patron avec l'université, sont de natures diverses et se sont manifestés en de nombreuses occasions.

Issues des labos universitaires

En premier lieu, certaines entreprises sont sorties des labos universitaires. Start-up d'abord certaines vont devenir des entreprises à part entière. Créée en 1977, par **Jacques Lucas**, aujourd'hui professeur émérite de Rennes 1 et membre de l'Académie des Sciences, la société Verre fluoré, a acquis une réputation mondiale en lançant ce matériau inorganique composant de fibres optiques. Un autre succès entrepreneurial du même genre est celui de **Jean-Marc Gandon**, fondateur de Biotrial, laboratoire d'épreuve clinique de nouveaux médicaments et membre très actif de la Fondation Rennes 1.

Bien que la relation soit moins univoque, nous rangerons **Vincent Marcatté**, dans cette catégorie des patrons rennais de grande influence lié à l'université. Président du pôle de compétitivité « Images et réseaux » qui a consacré le rôle primordial joué par Rennes dans les télécoms françaises, Vincent Marcatté n'est pas seulement le directeur de l'Open innovation à Orange Labs. Au centre d'un réseau d'influence reconnu, il a joué un rôle décisif dans la mise en place de la Fondation Rennes 1, qu'il a présidée et où il retrouve d'autres patrons rennais cités ici.

Une ville universitaire comme Rennes est, par nature, un lieu culturel majeur. C'est à ce titre qu'il convient de citer **Bruno Caron**. A la tête d'un ensemble de magasins de resto-rapides, réalisant 450 millions d'euros de chiffre d'affaire et employant 2 500 salariés, ce patron du groupe Norac s'est institué le mécène des arts contemporains en finançant depuis quelques années la Biennale de Rennes.

Christian Rouleau, patron de la Samsic, exemple même du *self man made*.

Des entreprises sorties des labos universitaires... d'abord comme start-up, sont devenues des entreprises à part entière.



Une connexion avec l'Institut de gestion

Décidément, la restauration rapide règne sur Rennes. C'est là que vit et trône son empereur, **Louis Le Duff**. Entièrement contrôlé par cet ancien professeur de gestion à Rennes, son groupe trouve ici sa place, non seulement pour la *success story* d'une entreprise sortie du néant en 1976, qui pèse actuellement plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaire, mais aussi du fait des origines universitaires de son patron. Il emploie près de 14 000 salariés, compte plus de 1 100 points de vente et son enseigne phare, la *Brioche dorée*, flotte sur les cinq continents... Ce qui doit être ici souligné, c'est que ce patron qui est docteur en gestion de l'IGR et membre de la fondation IGR IAE de Rennes, fut maître de conférence (en marketing), à l'IUT de Rennes, et qu'il a publié des livres de recettes... pour réussir en affaires. Ce furent des best-sellers...

On ne saurait clore ces références aux relations entre patrons et universitaires à Rennes sans rappeler que c'est dans le bureau du directeur de l'IGR, que fut prise et organisée la décision de délocalisation de l'entreprise Legris à Rennes. Les relations de **Pierre Legris** avec des universitaires rennais furent dès lors constantes, à telle enseigne qu'il présidera le conseil d'administration de l'IGR et qu'il fut un permanent soutien du développement de cette grande école universitaire rennaise de management.

À cet égard, c'est aussi un devoir de rappeler le rôle déterminant que joua **Georges Travers**, président de la CCI de Rennes. Sa *Société Rennaise de Préfabrication* fut un instrument majeur de la construction des Zup de Rennes mais surtout, il fut un apôtre des relations université-entreprises. C'est le poids de sa personnalité et son influence qui permirent à l'IGR de prendre son envol en 1969 par un mariage fécond entre patrons et universitaires rennais.

Le retour du désir d'égalité

CONTEXTE > *La question de l'égalité redevient un sujet d'actualité dans le débat politique et éditorial. Un effet de la crise ? Un signe d'indignation collective ? Le fruit du travail de quelques intellectuels ? Toujours est-il qu'un des trois termes de la devise républicaine fait figure, deux cents ans après, d'un enjeu nouveau.*



PLACE PUBLIQUE > La question de l'inégalité revient en force dans le débat intellectuel et politique. L'égalité serait-elle une passion française, comme le suggère, après tout, notre devise républicaine ?

FLORENT GUÉNARD > Française ? Spécifiquement française ? Je ne sais pas... Je ne suis pas sûr du tout que l'inégalité soit mieux tolérée ailleurs. Voyez la portée internationale du mouvement des Indignés...

PLACE PUBLIQUE > Restons-en à la situation française. Qui est en pointe sur cette question : les intellectuels ou les politiques ?

FLORENT GUÉNARD > Il y a en effet deux façons de voir les choses. La préoccupation sociale serait portée par les partis, les syndicats, des associations. Il y aurait une sorte de lame de fond égalitariste que des livres s'efforceraient de théoriser. Je ne suis pas complètement sûr de cela. Faut-il pour autant inverser les choses ? Au-delà de l'indignation spontanée se forgerait en ce moment une conscience éclairée des méfaits de l'inégalité qui, progressivement, se diffuserait dans l'ensemble du corps social... Je ne suis pas non plus vraiment convaincu...

FLORENT GUÉNARD, agrégé et docteur en philosophie, est maître de conférences à l'université de Nantes. Les travaux de ce spécialiste de philosophie politique et morale, notamment de Rousseau, portent aujourd'hui sur la question de l'égalité et sur la promotion de la démocratie. Il est rédacteur en chef à la revue en ligne *laviedesidees.fr* et secrétaire général de La République des idées, présidée par Pierre Rosanvallon. Il a notamment publié *Rousseau et le travail de la convenance* (Honoré Champion, 2004) et *La religion, la liberté, la justice* (avec B. Bernardi et G. Silvestrini, Vrin, 2005).





PLACE PUBLIQUE > Pourquoi cette perplexité ?

FLORENT GUÉNARD > Parce que notre société nourrit un rapport ambigu aux inégalités. Elles indignent, mais elles fascinent aussi. Le salaire des footballeurs, tout le monde, ou presque, trouve cela normal. On remet peu en question la fortune de ceux qui ont réussi.

PLACE PUBLIQUE > Et pourtant, le vent tourne.

FLORENT GUÉNARD > Oui, les références théoriques évoluent. Entre les années 1970 et les années 1990, la théorie politique, globalement, ne se préoccupait pas de la lutte contre l'inégalité. Elle s'efforçait simplement de distinguer entre des inégalités justes et injustes. C'est dans ce cadre que pense un philosophe comme John Rawls, dont le retentissement fut et est encore immense. Rawls se demande en effet ce qui fait qu'une inégalité peut être acceptée dans une société qui confère à tous l'égalité des droits et des libertés. Il répond à la question en disant qu'on peut accepter comme principe que les inégalités sont justes quand elles profitent aux plus défavorisés. Quant aux économistes libéraux, ils vantent les vertus du « ruissellement » : plus il y a de riches, plus les riches sont riches, et plus leur richesse bénéficiera à l'ensemble de la société grâce à leurs investissements et à leur consommation. La richesse répandrait ainsi ses bienfaits sur tous, y compris les plus pauvres.

PLACE PUBLIQUE > Et l'on s'efforcera-t-on aujourd'hui de sortir de ce cadre de pensée ?

FLORENT GUÉNARD > Oui, il y a des tentatives pour changer de paradigme, pour retrouver des armes intellectuelles, pour passer du terrain économique au terrain politique. L'industrie du luxe donne du travail, c'est vrai. Mais quelles sont les conséquences de l'explosion des inégalités sur le vivre-ensemble ? En quoi la richesse corrode-t-elle le lien social ? Il ne s'agit plus de distinguer les bonnes et mauvaises inégalités, mais de poser que l'inégalité est en soi injuste. Aujourd'hui, les riches font sécession ; ils vivent dans un autre monde.

PLACE PUBLIQUE > Un exemple ?

FLORENT GUÉNARD > Les paradis fiscaux. C'est votre banquier qui vous propose des moyens pour fuir l'impôt, mais il ne vous le propose que si vous êtes riche. Plus vous êtes riche, plus vous échappez à la loi commune. Nos institutions ne sont donc pas justes : elles ne donnent pas la même chose à chacun. Et nous atteignons aujourd'hui un degré d'inégalité qui menace nos institutions.

PLACE PUBLIQUE > Comment réagir ?

FLORENT GUÉNARD > Eh bien, pour que nos institutions soient véritablement démocratiques, il faut sortir de l'idée que la démocratie se borne à l'élection, sortir aussi du sempiternel refrain sur la désaffection des citoyens à l'égard de la vie politique. Il me semble en effet que cette « désaffection » marque moins un désintérêt à l'égard de la chose publique, comme si seuls les intérêts privés comptaient aujourd'hui, que le sentiment d'être dépossédé de la part de souveraineté qui revient de droit à chaque citoyen dans une démocratie. Pour lutter contre ce sentiment, il faut sans doute tisser autrement nos institutions : redonner une centralité au Parlement, retrouver d'autres types de contre-pouvoirs... Mais tout n'est pas affaire d'institutions. La démocratie a besoin de démocrates pour vivre. Elle a besoin de vertu comme disait Rousseau, c'est-à-dire d'un sens profond du commun, qui ne va pas sans un désir profond d'égalité.

PLACE PUBLIQUE > La politique serait donc affaire de morale ?

FLORENT GUÉNARD > Oui, à condition de bien entendre ce qu'on appelle ici « morale » : elle est affaire de comportement, de valeurs, d'*ethos*. Et il ne s'agit nullement d'un sacrifice à l'égard de je ne sais quelle totalité politique. La vertu dont parle Rousseau n'est pas un renoncement : mon intérêt individuel bien compris va de pair avec l'intérêt collectif. En d'autres termes, nous avons besoin de passions, de désirs pour reconstruire la démocratie. Nous devons notamment, et je sais ce que la formule peut avoir de paradoxal, réapprendre à désirer l'égalité. Et pas seulement la concurrence, la distinction, la différenciation. Jadis, l'école était aussi le lieu de l'apprentissage de l'égalité. Où l'enseigne-t-on aujourd'hui ? Et surtout, comment à nouveau l'enseigner ?

PLACE PUBLIQUE > La crise économique et financière est-elle de nature à renforcer ce désir d'égalité?

FLORENT GUÉNARD > Ce n'est pas du tout certain. La crise peut dicter des comportements de repli individuel ou collectif: puisque tout ceci me dépasse, il n'y a pas d'autre solution que le sauve qui peut, que le renoncement à tout destin partagé. Elle peut aussi entraîner des réactions populistes. Voyez comment on en est venu à parler des Grecs: « *Ils* sont fainéants! *Ils* ne paient pas d'impôts ». Je vois là un retour à des passions nationalistes, pré-européennes, une logique de séparation, une délectation de l'entre soi...

PLACE PUBLIQUE > Et en même temps, on voit monter un mouvement comme celui des Indignés

FLORENT GUÉNARD > Oui, les Indignés marquent une colère et expriment un désir, mais évidemment, on ne peut pas en rester à ce stade. L'enjeu est de réinventer la démocratie, de refaire société, pour reprendre les titres des forums organisés depuis trois ans par La République des idées. Car cette crise n'est pas simplement financière, économique; elle est proprement une crise de la décision, une crise de la responsabilité et donc une crise politique. Ceux qui l'ont déclenchée ont-ils été punis? Ceux qui ont inventé les *subprimes* en ont-ils supporté les conséquences? Pourquoi, et ce n'est qu'un exemple, les États européens ne font-ils pas pression sur la Suisse pour supprimer les paradis fiscaux? Oh, je suppose qu'on m'objectera toutes sortes d'arguments techniques extrêmement sophistiqués. Mais le moment est passé d'écouter les experts. Il faut refaire de la politique. Et la politique, c'est simplifier les choses. Un programme politique, ce n'est pas un catalogue de mesures sur la quantification desquelles les experts vont se déchirer. Non, c'est un choix.

PLACE PUBLIQUE > Les intellectuels ont-ils encore un rôle à jouer dans la définition de ces choix?

FLORENT GUÉNARD > Il y a beaucoup à dire sur le rôle social des intellectuels... L'intellectuel aujourd'hui a deux figures extrêmes: l'essayiste médiatique qui cherche avant tout à vendre ses livres; l'universitaire happé dans une machine qui le fige dans sa spécialité. Et, bien qu'ils

soient souvent de gauche ou peut-être même à cause de cela, les intellectuels ont été globalement déçus par les partis, et particulièrement par le Parti socialiste. Depuis des années, il semble avoir renoncé à une réflexion politique de long terme s'appuyant sur des travaux universitaires, même si, c'est vrai, Martine Aubry a fait quelques tentatives récentes pour renouer avec les milieux intellectuels.

PLACE PUBLIQUE > Pierre Rosanvallon, dont vous êtes proche, n'offre-t-il pas un contre-exemple? Avant d'entamer une carrière universitaire, il a été conseiller économique de la CFDT, conseiller politique d'Edmond Maire, rédacteur en chef de *CFDT-Aujourd'hui*...

FLORENT GUÉNARD > Oui, bien sûr, sans doute parce qu'il essaie de trouver une nouvelle manière d'intervenir socialement. Force est de constater en effet que ceux qu'on appelait jadis des intellectuels organiques n'existent plus, ne serait-ce qu'en raison du brouillage des cadres et des références de jadis. Force est également de constater que la sphère médiatique a aujourd'hui une part importante dans la manière dont les débats se tiennent, ou ne se tiennent pas. Et si on a beaucoup parlé, à juste titre, du dernier livre de Pierre Rosanvallon, *La Société des égaux*, on l'a peu discuté. On a peu prolongé ses analyses, ou rebondi sur les perspectives qu'il dessine. Dans la société médiatique d'aujourd'hui, les livres ont tendance à ne plus faire vraiment débat, à se refermer sur eux-mêmes, à devenir une fin en soi. On en parle comme on traite des événements qui font l'actualité. Peut-être nous faut-il réapprendre également le débat d'idées. Ce qui doit nous pousser davantage encore à faire effort pour rendre socialement appropriable le travail intellectuel. Je trouve, par exemple, très intéressants les travaux de Thomas Piketty sur la réforme de l'impôt et leur réception. Et j'espère vraiment qu'ils inspireront des programmes et des décisions politiques. Peut-être est-ce là le nouveau rôle des intellectuels: faire en sorte que des idées s'imposent dans le débat, qu'elles y deviennent hégémoniques, en quelque sorte, je dirais presque « évidentes ». La discussion sur l'égalité en est un excellent exemple.





Pour atténuer les inégalités : des tarifs modulés

RÉSUMÉ > Réduire les inégalités cela peut passer par une politique locale d'adaptation des tarifs publics aux revenus de chacun. Il s'agit d'une forme de redistribution puisque c'est l'impôt qui au bout du compte se charge d'aider les personnes aux revenus modestes. À Rennes, la collectivité a fait depuis plusieurs décennies des choix affirmés dans ce sens. À titre d'exemple nous présentons ici quatre de ces initiatives rennaises de politique tarifaire des services publics.



TEXTE > **LOÏC RICHARD**

Retenons d'abord l'exemple des activités périscolaires. Ce domaine est significatif et d'actualité. Le projet de passer à la semaine de quatre jours et demi de présence suscite l'inquiétude des maires de France qui redoutent que la nécessité d'assurer de nouvelles activités périscolaires ne fasse peser une charge supplémentaire sur les budgets des collectivités.

L'examen des services qu'une municipalité a ou non décidé de mettre en place est un premier critère de son engagement. Ainsi, les Rennais peuvent être surpris de voir des parents d'élèves manifester à Marseille pour obtenir une garderie pour leurs enfants après la fermeture de l'école à 16 h 30. Ici, en effet la population bénéficie de ce service depuis les années de la municipalité Fréville.

Les tarifs d'accès à ces services sont un second critère d'évaluation. Tout récemment, pour la rentrée scolaire 2012, la grille tarifaire des restaurants scolaires a été réaménagée par un passage de 10 à 13 tranches de revenu pour assurer une progressivité plus juste tout en conservant des recettes globales constantes.

Sébastien Semeril, adjoint aux Sports de Rennes, explique de même les choix effectués en 2011 par le conseil

LOÏC RICHARD est
membre du comité de
rédaction de *Place
Publique*





La carte KorriGo : 32 481 habitants de Rennes Métropole ont le transport gratuit (chiffres 2011)



La carte Sortir : 22 000 bénéficiaires en 2011

municipal concernant l'accès aux Centres d'initiation sportive (CIS). Ces centres créés dès 1964, sont au nombre de 58 aujourd'hui et accueillent 2 500 enfants des écoles rennaises qui peuvent y découvrir une cinquantaine de sports. Jusqu'en 2011, chaque famille devait acquitter le tarif unique de 17 euros par enfant et par an mais les chiffres de fréquentation faisaient ressortir des différences importantes entre les écoles : ainsi 78% des enfants de l'école Jean-Zay au centre-ville y participaient alors qu'ils n'étaient que 2% à l'école Trégain à Maurepas. Le coût était un frein au libre accès. « Nous avons décidé de favoriser les familles aux revenus modestes en mettant en place une grille assurant un premier tarif à cinq euros pour les familles aux revenus faibles, avec une augmentation progressive, jusqu'à 45 euros pour les familles plus aisées. » Sébastien Sémeril souligne « la volonté unanime du

conseil municipal de rechercher une véritable équité - qui n'est pas toujours la stricte égalité - pour une politique sociale de tarification adaptée aux niveaux de revenus. »

La gratuité sociale des transports

En 2011, il y eut à Rennes Métropole 32 481 personnes à bénéficier des transports gratuits. 82% habitaient la ville de Rennes. On peut estimer à 25% environ le nombre de voyages gratuits effectués sur le réseau Star. Le coût d'un titre mensuel étant de 21,96 euros, le coût total du « dispositif gratuit » s'est élevé cette année-là à 7,7 millions d'euros à la charge de Rennes Métropole.

Cette gratuité est évidemment accordée sur de strictes conditions de ressources. Dans les années 90 pour une question de justice sociale la référence systématique à l'âge (avec, par exemple, la gratuité accordée à tous les seniors) a été supprimée. De même pour les étudiants, le droit à la gratuité s'apprécie au regard du revenu des parents. L'objectif est de favoriser l'accessibilité et la mobilité de tous, la mixité et la cohésion sociale et pour éviter toute stigmatisation, le bénéficiaire de cette gratuité utilise la même carte KorriGo que les autres usagers.

La question qui se trouve au cœur de ce débat est celle de l'arbitrage entre la participation de l'utilisateur et celle du contribuable. En ce qui concerne le transport à Rennes Métropole, la participation de l'utilisateur (ne bénéficiant pas de la gratuité) ne représente qu'un tiers du coût réel du service. Les élus rennais ont par contre toujours fermement refusé le système de gratuité totale pour tous pratiqué dans certaines villes comme Vitry où finalement la totalité du financement transport est pris en charge par le contribuable.

L'aide directe aux personnes en difficulté

La plupart des centres communaux d'action sociale (Ccas) disposent de budgets très variables d'aides aux personnes sans ressources. Mais elles sont très variables, ces aides dites « facultatives » pour bien désigner leur caractère d'aide extra-légale, dépendant des choix locaux. Que nous dit l'examen du budget de la Ville de Rennes dans ce domaine ?

Notons d'abord que la participation des collectivités a été nettement réajustée depuis l'arrivée du revenu minimum d'insertion (Rmi) en décembre 1988, devenu revenu

de solidarité active (Rsa), qui est pris en charge par l'État. Jusqu'à cette date, c'est le Ccas de la ville de Rennes qui assurait dans les faits un revenu minimum rennais garanti.

L'État ayant pris le relais, le Ccas aujourd'hui répond de manière subsidiaire, beaucoup plus personnalisée et dans chaque quartier au plus proche des besoins liés à la pauvreté monétaire comme à la pauvreté matérielle. Pour l'année 2011, 4 760 aides ont été accordées pour un montant total de 579 770 euros. Le plafond de ressources pour bénéficier de ces aides est fixé à 949 euros pour une personne seule et à 1 424 euros pour un couple.

Une expérimentation innovante a été mise en œuvre depuis septembre 2011 ; il s'agit du *micro crédit personnel garanti*. Ce dispositif permet, avec l'aide de la Caisse des dépôts et du Crédit municipal de Nantes, d'apporter une réponse temporaire adaptée aux besoins de publics fragilisés en participant notamment à la réduction de l'exclusion bancaire. Des situations parfois graves d'endettement sont revisitées et la participation du Ccas agit comme un levier de confiance. Après dix mois de fonctionnement, 52 crédits personnels ont été ainsi accordés pour un montant moyen de 2 026 euros et sur une durée moyenne de remboursement de 31,8 mois. Un accompagnement personnalisé et « responsabilisant » des bénéficiaires est assuré jusqu'au remboursement du prêt.

L'exemple de la carte Sortir

Naguère, un premier dispositif expérimental s'était mis en place à Rennes ville sous forme d'un « Passeport loisirs Culture ». Il s'agissait avec cette mesure destinée aux personnes et familles à ressources faibles d'articuler dans une même démarche, une aide financière, un accompagnement et une médiation culturelles. En janvier 2010, « Sortir » a pris le relais en développant et en élargissant le système. Il s'agit de permettre aux personnes bénéficiaires et cela en fonction de leurs revenus de pouvoir pratiquer des activités sportives, culturelles et de loisirs.

Deux modalités sont possibles. Dans le premier cas, la carte « Sortir » permet de participer à prix réduit à des activités ponctuelles: spectacle, visite, cinéma, piscine, sorties familiales... Dans le second cas, le fonds « Sortir » permet de prendre en charge de 50 à 70% du coût annuel d'une activité.

Les chiffres 2011 du dispositif sont éloquentes: plus de

22 000 cartes attribuées, près de 500 structures de loisirs adhérentes (associations, festivals, sport, salles de cinéma...), 17 communes de la Métropole inscrites... Au total, le coût pour la collectivité s'élève à 848 000 euros

Philippe Le Saux, directeur de l'association Apras qui porte le projet, reconnaît que même s'il reste encore du chemin à parcourir », il se félicite au terme de deux années de fonctionnement qu'« une dynamique territoriale globale existe » au point que cette dernière « retient l'attention d'un certain nombre de villes intéressées par l'expérience rennaise. »

Pour conclure concernant les choix qui sous-tendent ces initiatives de justice sociale, il convient de rappeler qu'elles ne datent pas d'hier et que les municipalités socialistes se sont inscrites sur ce point dans le sillage des élus démocrates-chrétiens. Il s'agit toujours d'attribuer les aides en fonction des ressources des administrés tout en évitant de se limiter à la simple gestion des services et à la simple distribution d'aides financières. Au contraire, on développe des aides remboursables ou bien l'on affecte ces aides à des offres précises. Jamais terminée, cette politique de justice sociale reste toujours à réinventer pour peu, comme c'est le cas ici, qu'on ne veuille pas la limiter à une seule distribution de secours d'aide sociale.

Une expérimentation innovante : le micro crédit personnel garanti.

On développe des aides remboursables ou bien l'on affecte ces aides à des offres précises.

(Remerciements à Claudine Paillard, directrice de la Solidarité, et à Muriel Serre, de la Ville de Rennes ainsi qu'à Fabrice Coueffé de Rennes Métropole pour leur apport d'informations.)

« Vous savez que c'est d'une richesse incroyable par ici »

RÉSUMÉ > *Maurepas est objectivement l'un des quartiers les plus pauvres de Rennes. Du moins en termes de revenu. Mais la vie est souvent faite d'autre chose, d'autres richesses. En atteste notre rencontre avec Marie-Thérèse, Marie-France, Chantal, Robert et les autres.*



TEXTE > **GILLES CERVERA**

GILLES CERVERA est membre du comité de rédaction de *Place Publique*



Marie-Thérèse fait la grimace mais c'est pour rire

Maurepas : l'avenue Patton au nord, le Parc des bois à l'est, la rue de Fougères au sud et la place Bermanos, côté ouest. Voilà le quadrilatère, où se retrouve la terre entière.

D'abord cela que Marie-France ou Marie-Thérèse racontent. Une histoire pleine de pleins d'ethnies, énoncées comme un record ! « Oh, dit Françoise, on disait

Marie-France ou le goût de peindre



Chantal, en plein dans l'art textile



38 il y a longtemps ! » Maintenant, quasi scientifique elle l'affirme, « il y en a au moins 41 ! »

Marie-Thérèse, elle, court partout dans son petit appartement. Il faut la suivre, un oiseau de quatre-vingt deux ans. La suivre entre ses piles de livres instables, ses portraits aquarellés d'Arméniens, de Gitanes, ou de Crétoises. Pas si facile de la suivre, d'Alfortville, où elle a vécu une partie de sa vie, à Cleunay, puis Mau-Re-Pas.

Courtoisie et élégance

C'est ainsi qu'elle articule les trois syllabes et dit la beauté des gens d'ici, leur courtoisie, « l'élégance au Super U, toujours bonjour, toujours merci ». Ça l'a un peu changé de la région parisienne. Marie-Thérèse virevolte, aplatit les époques. Sur le palier, elle me parle de son école en Alsace. Elle a onze ans, c'est la guerre et ce sont les bonnes sœurs en civil qui lui confirment son goût du dessin. Le dessin, on y reviendra.

Filons chez Marie-France. Elle ne vous dira rien de sa parenthèse. Convenons qu'on n'a rien à en savoir bien que l'expression « la parenthèse » revienne à plusieurs re-

prises. Repartons avec elle des champs de la Bellange-rai où elle courait petite-fille vers la butte de Maurepas où, bien avant les tours, s'étendaient les champs. Et posons-nous dans sa maison au nord du Gast. Construite par son père sur un terrain de la grand-mère, c'est là qu'elle peint !

Vous voyez où je veux en venir. L'une dessine, l'autre peint !

L'une dessine,
l'autre peint !

Le filet d'échalotes

La troisième bricole, brode, bref elle « chiffonne », Chantal ! C'est-à-dire qu'à partir de trois fois rien, des collants qu'elle a gardés pour qui pour quoi, elle les brûle, oui, avec le découpeur thermique acheté à cet effet. Elle les coud, les brode, les boursoufle, y incise des feuilles de palmiers, des aiguilles de pins ramassées en allant au marché du Gast. Voilà que « les lambeaux » de Chantal, en restant des lambeaux, deviennent des « machins », c'est son mot ! Des tableaux de tissus, des créations incroyables, exemple : prenez des *Ouest-France*, vous les huilez avec votre huile habituelle, de table, vous cassez les





fibres, vous obtenez une matière grisâtre et volumineuse, vous la cousez avec des points de tige ou des points « sauvages ». Autre exemple, vous gardez vos filets d'orange, de citron ou ceux d'échalotes, bon vous avez compris, mais vous n'avez rien vu !

Les boutons de l'ascenseur

Ici, dans ce quartier qui a ce nom Maurepas mais qui compte d'autres noms : Patton, nom de général libérateur, Le Gast, « prononcez le S », Saint-Laurent, cette « église bombardée et l'autre qui n'appartient pas au diocèse mais a été construite pour dommages de guerre et donc est propriété de la ville ». Voilà ce que dit Robert, heureux d'ajouter qu'il a « un oncle qui était maçon et a construit ses tours ». Les tours de Maurepas qui forment un escalier quand on les voit de Beauregard ou un mur vu d'ailleurs. Les tours où il y a peu, l'ascenseur neuf, tous ses boutons sont enduits plusieurs jours d'excréments. Il faut au gardien quelques jours de dégoût et trop de temps à endurer par les habitants pour que le fauteur de troubles qui en veut à tous et à chacun soit confondu, fèces comprises. Et, conclut Bernard, barbe immense et regard plissé : « comment il peut faire ça puisqu'ici il est chez lui ? » Qu'est ce qui se passe ici, malgré ces moments difficiles ?

Les nénuphars attendront

L'une peint, l'autre coud, « des mains de fée ». Pour revenir à Marie-Thérèse, si je vous dis que Géraldine Chaplin a ramassé ses pinceaux une fois qu'elle lui faisait un portrait. Si élégante Géraldine Chaplin avec les deux petites taches sous les yeux. Exactement les détails que voient ceux qui peignent, comme ces nénuphars qu'elle n'a pas pu peindre aux Gayeulles, l'été dernier. Elle vous explique : « J'étais assise, face au motif, ils sont si merveilleux les nénuphars du parc des Bois. Voilà un monsieur qui se colle à côté de moi et m'interroge : je ne vous dérange pas ? Mon regard lui dit que si, mais il s'installe, à coller mon dessin. Il me parle de Dieu, je lui dis que je suis devenue laïque, surtout en tant que femme. Il me parle de sa révélation, me voilà bloquée. Les nénuphars à peindre attendront l'été prochain ».

Marie-Thérèse est ainsi, elle ne pense pas à la mort mais songe à imposer son « diktat, l'incinération et l'urne à répandre comme celle de son oncle, le peintre Yves

Tanguy, dans la baie de Douarnenez, celui qui lui a appris à faire des grimaces » : dont acte !

Les gestes entre voisins

Chantal habite côté Bellangerais. Sans son « art textile », elle n'aurait pas mis les pieds au Centre Social, ni à Guy-Ropartz aux ateliers d'écriture. Elle sait qu'elle a autant envie d'y aller que peur. Les différences, elle les ressent, quelquefois les comprend, ou pas. Ni plus ni moins que ce besoin incroyable de ces tissus à tordre, à froncer, à coudre et quand elle s'y met, elle ne voit pas le temps qui passe, l'heure qui tourne : « vite, le soir, sortir acheter sa baguette ! ».

Marie-Thérèse redessine toute sa vie d'un coup, balaye les moments durs, revient à cette richesse inouïe des gens d'ici, de ce quartier où il y a tout, dit-elle en regardant ses tonnes de livres, ses papiers froissés, ses chemises entassées, ses tiroirs à ras-bords de photos et de dessin. Tout y passe, la bourgeoisie qui n'est « pas forcément chrétienne », la bonté des gens, les gestes qui se font entre voisins de paliers, elle conclut : « Vous savez que c'est d'une richesse incroyable par ici ».

Des valeurs non-boursières

À Maurepas, quartier économiquement défavorisé, une richesse est là, au beau milieu : le lien entre les gens : « un respect incroyable », dit Marie-Thérèse. Le mot valeur n'a rien à voir avec celles qui se cotent en bourse, évidemment !

Chantal, c'est sa voisine du dessous qui lui a dit d'aller montrer ce qu'elle fait. Première fois qu'elle exposait ! C'est grâce à toutes ces productions que chacun fait pour soi qu'il arrive à Maurepas ou dans d'autres quartiers de la ville que les gens partagent, discutent, s'assoient les uns à côté des autres, mangent et parlent ou des fois ne disent rien. Comme Chantal quand elle réfléchit et soudain s'écrie en parlant du Centre Social où elle ne pensait pas un jour aller : « l'accueil, c'est plus important que tout dans le quartier ».

La bonté des gens, les gestes qui se font entre voisins de paliers...

Les Talent'Zanonymes

TZA, tézèdistes. Message codé ? Oui et non. Cela fait 27 ans que les TZA existent, pas étonnant que vous n'en ayez presque pas entendu parler !

Nom de code : TZA pour Talent'Zanonymes. Tézèdistes ou adeptes de ce sport en chambre qui par moment déboule en salle. Par exemple Halle Martenot en janvier dernier, 3000 personnes durant le week-end ! Autre exemple, car on vous sent sceptiques : 2011, salle de la Cité, moins de monde parce qu'une seule demi-journée.

C'est donc une invention rennaise qui engrène tous les quartiers. Restons à Maurepas. L'âme des TZA est un homme, métier : animateur socioculturel. Bien plus que cela ! Métier : homme. Nom Cloarec, prénom Jean-René. Travailleur social comme on dit, qui met dans le social tout de lui, un engagement, des convictions, une vie ! Lui, a embarqué en 2009 dans ce *bateau ivre* !

Et par lui, plein de gens qui, tout seuls dans leur coin exerçaient leurs talents et l'exercent encore mais moins dans leurs coins. Les tricoteuses, les brodeuses, les fées du canevas, les peintres du samedi, du dimanche et du reste des soirées, les ateliers cachés, les bricoleurs, les bris-colleuses, les chanteurs, bref, tous se sont, grâce aux TZA, retrouvés. Ils partagent, s'affrontent et se regardent, se montrent et se perfectionnant, continuent à peindre, coller, cuisiner, tricoter ou patchworker, un des autres arts des TZA !

Partout où se plante un clou, quand janvier se pointe, le quartier s'expose !

Les talents sont anonymes mais ce qui se passe entre Robert, Françoise, Maud ou Jean Pierre, c'est quoi sinon un bateau lavoir à la dimension d'une cité !

« Tu devrais venir exposer ton napperon ! » dit l'une, « on crée en-



Jean-René Cloarec, travailleur social et âme des Talent' Zanonymes

semble » dit l'autre. « Ne serait-ce que mettre son empreinte sur l'œuvre collective » ! Ou Jean Pierre : « chacun est capable de chanter », qui ajoute « quand on chante, on oublie tout ». Autre parole entendue, certifiée : « les habitants sont des poètes ».

Et en plus de tous ces arts partagés, même pas Jean René Le Cloarec qui le dit bien qu'il y excelle : « il y a l'art de s'organiser ensemble » ! Une cité de citoyens, on vous dit !

Exposition au FJT des Gantelles, à la Bibliothèque de Maurepas, à l'Espace Social Commun de Maurepas, chez Zaza, à la Table d'Albano du 21 janvier au 1^{er} février. Vernissage poétique et chanté le 24 janvier à l'ESC de Maurepas. Vernissage Œuvre Collective le 31 janvier au PAM, Pôle Associatif Marbaudais





Vivre avec 300 € par mois : l'expérience de Pauline

CONTEXTE > *C'est le témoignage de Pauline, jeune Rennaise de vingt-cinq ans. Elle avait fortement marqué les personnes qui participaient à une rencontre de retraités d'Ille-et-Vilaine. Elle a accepté de poursuivre l'échange avec Place Publique à l'heure où une étude révèle que 23% des 16-25 ans vivent dans la pauvreté.*



PROPOS RECUEILLIS PAR > **LOÏC RICHARD**

LOÏC RICHARD est
membre du comité de
rédaction de *Place
Publique*

«Je pratique souvent la
récup' des fruits et
légumes à la fin des
marchés.»

PLACE PUBLIQUE > Comment peut-on vivre avec 300 euros ?

PAULINE > C'est le montant de l'indemnité que je perçois comme stagiaire de la formation professionnelle. Ces ressources correspondent pour moi à la fois à une contrainte économique et à des convictions. J'ai des habitudes de consommation et un mode de vie pour lequel j'ai fait le choix de la sobriété. Je ne suis pas dépensière.

PLACE PUBLIQUE > Pouvez-vous préciser vos postes de dépenses ?

PAULINE > Je me fixe des priorités. Pour le logement, j'ai une chambre dans un foyer de jeunes travailleurs (FJT) qui, avec l'allocation logement, me revient à 130 euros. Pour l'alimentation, je pratique souvent la récup' des fruits et légumes à la fin des marchés. Avec tout le gâchis des denrées jetées dans les poubelles des hypermarchés, on peut subsister en prenant quelques précautions pour la sécurité et à condition d'avoir un moyen pour transporter les produits. Concernant mes déplacements,

je bénéficie de la carte Korrigo pour les transports en commun et j'utilise le vélo ; je choisis le covoiturage ou le stop pour les trajets plus longs. À Rennes, l'offre culturelle gratuite ou à coût réduit est importante : la carte Sortir est intéressante pour les personnes à revenu modeste. Le tissu associatif dense me permet de rencontrer facilement mes amis.

PLACE PUBLIQUE > C'est un choix de vie ?

PAULINE > Oui, pour moi, c'est un choix. Je me suis toujours adaptée. Je pense que dans l'absolu, ce choix serait possible pour tout le monde, mais je suis consciente que j'ai bénéficié de facteurs favorisant. Je n'ai pas eu d'épreuves très difficiles dans ma vie et je peux compter sur ma famille pour m'accueillir en cas de souci. Ce qui compte surtout, c'est la confiance en soi. Pour avoir cette confiance, l'entourage est très important. Les diplômés y aident aussi (je suis en IUT). Le plus grave pour une personne est d'avoir toute la journée une image dévalorisée de soi-même. J'évite de me laisser contaminer par la pub et les médias, j'essaie de me protéger des futilités et de m'accrocher aux choses qui sont essentielles, à celles dont on a vraiment besoin. Cette sensibilité n'est pas forcément partagée, mais je ne peux pas agir à la place des autres. Je trouve autour de moi certaines situations révoltantes, par exemple les grandes inégalités de salaire. Je suis d'accord pour admettre qu'il peut y avoir des différences selon l'effort personnel, mais les écarts sont beaucoup trop importants et il faut se rappeler que chacun n'a pas bénéficié des mêmes chances pour arriver à sa situation d'aujourd'hui.

PLACE PUBLIQUE > Les changements que vous souhaitez dans la société ?

PAULINE > Je voudrais que l'on mette explicitement en débat les sujets principaux de façon neutre, sans manipulation, pour que chacun puisse se faire son opinion. Je souhaiterais qu'il y ait davantage d'entreprises à s'organiser en coopératives et que de haut en bas les bénéfices soient partagés entre tous. Une bonne idée serait qu'un revenu minimum soit assuré à tous et que chacun gagne ensuite en fonction du travail qu'il fournit. Il faudrait davantage de possibilités de choix pour organiser ses périodes de travail et par exemple ceux qui le souhaitent pourraient prendre des années sabbatiques. Je pense que

la valeur travail est plus importante que par le passé. Il me semble qu'avant on acceptait plus facilement le travail qui se présentait alors que moi je cherche un travail qui me plaît car je ne souhaite pas rentrer déprimée le soir chez moi. Je suis exigeante sur l'équilibre entre ma vie personnelle et ma vie professionnelle.

PLACE PUBLIQUE > Comment voyez-vous l'avenir ?

PAULINE > Je sais que je fais partie d'une minorité ; ce que j'essaie de vivre n'est pas très voyant et ne fait pas partie des orientations majoritaires, mais j'ai confiance dans les évolutions culturelles qui sont fortes en profondeur. Je sens de plus en plus d'intérêt autour de moi pour réfléchir à cette question de nos modes de vie. Les jeunes y sont sensibles mais je ne sens pas vraiment de coupure de génération et je rencontre des personnes de tous les âges qui partagent mes convictions.

« J'évite de me laisser contaminer par la pub et les médias, j'essaie de me protéger des futilités et de m'accrocher aux choses qui sont essentielles. »